L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL



Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Comité d'honneur:

Le lieutenant gouverneur de la province de Québec
Le cardinal archevêque de Québec
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université
Le président général de l'Université
Le recteur de l'Université
Le président de la Commission d'Administration de l'Université
Le premier ministre de la province de Québec
Le secrétaire de la province de Québec
Son Honneur le maire de Montréal

Comité exécutif:

Me Arthur Vallée (Droit), président.

Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), ler vice-président.

Docteur Denis Forest (Chirurgie dentaire), 2e vice-président.

M. Hermas Bastien (Philosophie), secrétaire.

M. Henri Groulx (Pharmacie), trésorier.

Docteur Stephen Langevin, ancien président.

Le rédacteur en chef de L'Action Universitaire.

Conseil général:

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants: Théologie: MM. Irénée Lussier et Gér. Chaput, p.s.s. Droit: Me Charles-Emile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires). Médecine: Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.

Médecine: Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier. Philosophie: Mlle Juliette Chabot et le Docteur Ant. Barbeau. Lettres: MM. René Guenette et Jean Marie Gauvreau (délégués provisoires).

Sciences: Docteur Georges Présontaine et M. Philippe Mont-

petit.
Chirurgie dentaire: Docteur Ad. L'Archevêque et Docteur
Gérard Plamondon.

Pharmacie: MM. Marius Létourneau et Henri Lanouette. Sciences sociales: Me Fernand Chaussé et Me Alfred Labelle. Agriculture: MM. Fernand Corminbœuf et Aimé Gagnon délégués provisoires).

Médecine vétérinaire : Docteur J.-H. Villeneuve (délégué provisoire).

Htes E. Commerciales: MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau. Optométrie: MM. Arm. Messier et Roland de Montigny. M. Jules Labarre, assistant-secrétaire. Le président de l'Association générale des étudiants.

Comité du Fonds des Anciens:

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Henri Groulx, trésorier.

L'Action Universitaire: Hermas Bastien, directeur. Vérificateur honoraire : Jean Valiquette (H.E.C.)

Nos Anciens et la Politique



Sénateurs

BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPEDroit 1894FAUTEUX, G.-ANDRÉDroit 1900BOURGEOIS, CHARLESDroit 1904LACASSE, GUSTAVEMédecine 1913DANDURAND, RAOULDroit 1883RAINVILLE, JOSEPH-H.Droit 1900

Députés aux Communes

(Élection du 14 octobre 1935)

BERTRAND, ERNEST	Droit 1915	Montréal-Laurier	FERRON, ÉMILE	Droit 1922	Berthier-Maskinongé
CARDIN, PJA.	Droit 1908	Richelieu-Verchères	FONTAINE, TA.	Droit 1917	Saint-Hyacinthe-Bagot
CASGRAIN, PIERRE-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay	FOURNIER, ALPHONSE	Droit 1923	Hull
CRÊTE, JA.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Laflèche	LACOMBE, LIGUORI	Droit 1922	Deux-Montagnes
DENIS, AZELLUS	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis	LEDUC, RODOLPHE	Chir. dent. 1924	Wright
DESLAURIERS, HERMAS	Médecine	Montréal-Sainte-Marie	RAYMOND, MAXIME	Droit 1908	Beauharnois
FERLAND, CÉDOUARD	Droit 1917	Joliette-L'Assomption-	THAUVETTE, JOS.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
		Montcalm	WERMENLINGER, E.J.	Génie civil 1911	Montréal-Verdun

Conseillers législatifs

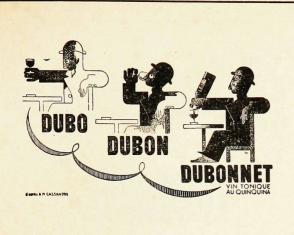
CHAMPAGNE, HECTOR Droit 1884 DUTREMBLAY, PAMPHILE Droit 1901
DANIEL, JOSEPH-F. Droit 1896 LEMIEUX, GUSTAVE Chirurgie dentaire 1894

Députés à l'Assemblée législative

(Élection du 17 août 1936)

BARRETTE, HERMANN	Droit 1920	Terrebonne	LANGLAIS, HORM.	Sc. com. 1914	Iles-de-la-Madeleine
BÉLANGER, JG.	Optométrie 1920	Dorion	LEDUC, FJ.	Génie civil 1914	Laval
BERCOVITCH, PETER	Droit 1906	Saint-Louis	MONETTE, PHILIPPE	Droit 1913	Laprairie
BERTRAND, CHAS-AUG.	Droit 1915	Laurier	PAQUETTE, J.·H.·A.	Médecine 1913	Labelle
BOYER, AUGUSTE	Droit 1920	Châteauguay	POULIOT, CAMILLE	Médecine 1924	Gaspé-Sud
DUBÉ, A.	Médecine 1926	Rimouski	SAUVÉ, JEAN-PAUL	Droit 1930	Deux-Montagnes
DUGUAY, LÉO	Chir. dent. 1926	Lac-Saint-Jean	TELLIER, MAURICE	Droit 1920	Joliette
DUPLESSIS, MAURICE	Droit 1913	Trois-Rivières	TACHÉ, ALEX.	Droit 1923	Hull
HAMEL, PHILIPPE	Chir. dent. 1907	Québec-Centre	TRUDEL, MARC	Médecine 1922	Saint-Maurice

NOUS COMPTONS SUR EUX



NOS DIVERSES FONCTIONS

- Fiduciaires pour émissions d'obligations
- Agents de transfert et régistraires
- Agents financiers
- Exécuteurs testamentaires
- Administrateurs de successions, propriétés, fonds d'amortissement et fortunes privées.

Coffrets de sûreté. — Garde de titres et valeurs.

Conseil d'Administration :

ARTHUR VALLÉE, C.R., président

JOSEPH SIMARD, vice-président

ALBERT HUDON, vice-président

J.-A. BRILLANT, vice-président

CHS. DELAGRAVE, N.P.

J.-C. HÉBERT, N.P.

Hon. RAOUL GROTHÉ J. E. LABELLE, C.R.

Hon. L. MORAUD, C.R.

DIRECTEURS:

HERVÉ PRÉVOST, Gérant-Général.

J .- ALP. FUGERE, Gérant à Québec.

Le Sun Trust, Limitée

Fondé en 1912

10 ouest, St-Jacques,

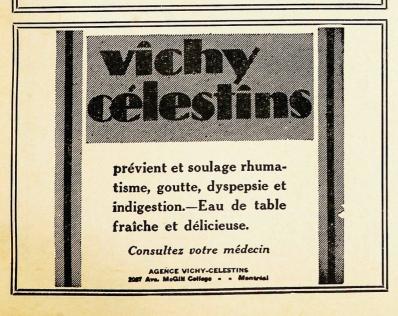
132, rue St-Pierre,

MONTRÉAL

QUÉBEC

Tél.: HA. 0131

Tél.: 2-3751



OUVRAGES A LIRE

Olivier Maurault, P.D. Nos Messieurs

Jean Bruchesi

Histoire du Canada pour tous
(2 vols.)

Édouard Montpetit

D'azur à trois lys d'or

Lionel Groulx
Directives

Gérard Parizeau

L'Assurance contre l'incendie

Victor Barbeau Pour nous grandir

Eugène Lapierre Calixa Lavallée

Léon-Mercier Gouin Cours de Législation industrielle

Antonio Perrault, C.R.

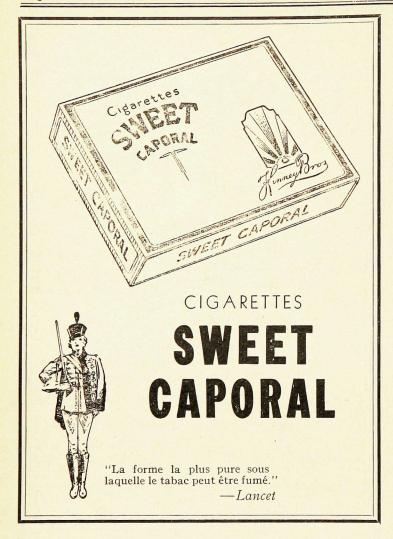
Droit commercial (2 vols.)

Émile Filion, p.s.s.

Elementa Philosophiae thomisticae

Hermas Bastien L'Histoire de la Philosophie au Canada français (tome I)

Publiés par quelques uns des nôtres



PHILIPPE BEAUBIEN & CIE

Accessoires Electriques en Gros

5632, AVENUE DU PARC, MONTRÉAL Tél. CAlumet 5731

VOTRE ALLIÉE

Au service du public depuis plus de soixante ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

537 BUREAUX AU CANADA 66 SUCCURSALES A MONTREAL

Frontenac

White Cap



La Reine des Bières

'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Rédaction: 515 est, rue Sherbrooke, Tél. PL. 4812 Publicité: 1849 est, rue Sherbrooke, Tél. AMherst 6914 Abonnement: au Canada, \$1.00; à l'étranger: \$1.50.

Paraît tous les mois, sauf en juillet et août

Vol. IV

MONTREAL, JANVIER 1938

No 5

SOMMAIRE



Nos recueils de jurisprudence	82
La France noire	83
Le message scientifique de Descartes	85
La vie universitaire	87
Chez les Anciens	89
Ce que les Anciens écrivent	90
A travers journaux et revues	91
Ceux qui s'en vont	94
Quelques livres	96

Nos recueils de jurisprudence

= par Me LOUIS-PHILIPPE GAGNON

OS recueils de jurisprudence¹ préparés et édités par différents organismes sont nombreux et variés. Ces organismes étant indépendants les uns les autres, chacun recherche un but qui est louable mais ce but, à mon avis, n'est pas et ne peut être atteint. Serait-il possible de les améliorer? Quelles sont les imperfections qu'il faudrait faire disparaître dans chacun des recueils qui sont offerts au Barreau et à la Magistrature, et si ces imperfections résultent de leur multiplicité, serait-il possible de les fondre en un seul? Et enfin, serait-il opportun de le faire?

Il y a quinze ans, en mars 1923, le Conseil général du Barreau avait confié à un Comité la tâche d'étudier la question de nos recueils d'arrêts judiciaires. Ce comité, sous la présidence de Me Eusèbe Belleau et composé de Mtres J.-L. Perron, Georges Boivin, W. D. Lighthall, a examiné la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'améliorer notre système de publication des arrêts de nos tribunaux. L'honorable juge Rivard, de la cour d'Appel, avait été invité à formuler son opinion sur le sujet. Le comité a fait un rapport qui a été publié dans 1 R. du D. 458. Je dois dire tout de suite que les conclusions auxquelles en étaient venus les membres de ce comité sont demeurées lettre morte, depuis 15 ans. Quelques-unes de leurs suggestions étaient pourtant excellentes. Pourquoi rien n'a-t-il été fait ? Probablement parce que, malgré l'excellence de ces améliorations, le Conseil du Barreau avait à lutter contre cette force d'inertie qui se trouve en chacun de nous et qui, inconsciemment, nous fait résister à tout changement et nous fait préférer le "statu quo"; peut-être, aussi, parce que l'exécution des améliorations suggérées heurtaient certains intérêts privés. Je ne sais trop.

Le rapporteur du Comité se demande si nos recueils d'arrêts nous permettent de nous rendre compte aussi exactement que possible de l'interprétation de nos lois dont nos tribunaux sont chargés. Il lui semble que nos arrêts contiennent trop de questions de faits qui n'intéressent que les parties en cause et ne font pas ressortir suffisamment la seule véritable question qui nous intéresse, celle de savoir dans quel sens évolue la doctrine que nos tribunaux sont appelés à appliquer.

Il rappelle qu'en 1892, sous le titre de Rapports judiciaires officiels, le Barreau a commencé la publication d'un recueil complet des décisions de nos tribunaux dans l'intention évidente de condenser

1.—Cette étude a déjà paru dans Le Canada. Nous croyons lui donner un caractère moins éphémère en le reproduisant intégralement.

notre jurisprudence dans deux revues, l'une pour la Cour d'Appel et l'autre pour la Cour Supérieure. L'effet presqu'immédiat fut la disparition de six publications : la Revue Légale, le Lower Canada Jurist, les Montreal Law Reports, les Décisions de la Cour d'Appel, les Rapports Judiciaires de Québec et le Legal News.

Enfin le Comité a constaté que les principaux griefs étaient les suivants :

- 1.—Les arrêts qui sont rapportés, consistant presque toujours dans les notes des juges, sont d'une longueur démesurée, et les questions de droit sont souvent noyées dans les questions de faits;
- 2.—Il n'y a pas assez de précision dans l'énonciation des questions de droit soulevées et jugées;
- 3.—Une trop grande partie des rapports n'offrent pas d'intérêt général.

Si ces griefs étaient fondés il y a 15 ans, je crois qu'ils ne le sont maintenant que superficiellement. L'honorable juge F. Surveyer, dans une lettre adressée au secrétaire du Barreau, Me Victor Martineau, en date du 5 avril 1923 et publiée dans 2 R. du D. 24, a répondu en disant : "que si nos arrêts contiennent trop de questions de faits, c'était parce qu'ils étaient mal choisis.

Il semble à la lecture du rapport et de la lettre que si l'on a touché de près le problème complexe que pose la publication de recueils de jurisprudence, on ne l'a pas étudié à fond. Il ne suffit pas de corriger un détail, seulement. Une fois que ce problème est attaqué, il faut l'étudier dans tous ses détails, garder ce qui est bon, rejeter ce qui est mauvais et faire la synthèse de ce qui reste. Il aurait fallu procéder comme Descartes. Faire table rase de ce qui existait et reconstruire à neuf. C'est ce que je me propose de faire. Je ne suis pas certain cependant de réussir. J'aurai donc besoin de l'indulgence de ceux qui sont déjà prêts à critiquer.

La difficulté git d'abord dans la façon de poser le problème, de déterminer un plan.

Quelle est l'idée qu'un avocat ou un magistrat doivent avoir d'un recueil d'arrêts judiciaires! Quels sont les caractères que doit avoir un recueil d'arrêts judiciaires? Quelles qualités doit-il avoir pour constituer un recueil parfait? Quels sont les jugements qui doivent être rapportés et quand doivent-ils l'être? Il faut aussi considérer non seulement le recueil lui-même mais les personnes à qui il s'adresse. Ses qualités sont la forme, la

(suite à la page 84)

La France noire

par PHILIPPE CANTAVE

INSI Michelet appela jadis Haïti. Victor Hugo écrivait en 1860 à un haïtien : "J'aime votre pays, votre race, votre liberté, votre république."

Haïti est une île qui, découverte le 6 décembre 1492, par Christophe Colomb, se trouve dans l'Amérique Centrale, à l'entrée du golfe du Mexique, non loin de Cuba et de la Jamaïque, entre les 17° et 21° de latitude nord et les 71° et 77° de

longitude ouest. La superficie totale d'Haïti est de 77,000 kilomètres carrés, mais, depuis 1844, deux républiques indépendantes se partagent l'île: ce sont, d'une part, à l'est la République Dominicaine ayant 48,350 kilomètres carrés, 1,400,000 habitants et dont la langue officielle et usuelle est l'espagnol, et, d'autre part, à l'ouest,, la république d'Haïti ayant 28,900 kilomètres carrés, 3 millions d'habitants et dont la langue française est la langue officielle et usuelle. Il y a plus : Haïti est le seul pays au monde, après la France, où la langue française soit l'unique langue officielle et usuelle. Un article de la Constitution, due à l'heureuse initiative de notre prestigieux chef d'état, Son Excellence Monsieur Stenio Vincent, rend cette langue obligatoire dans nos écoles, dans nos administrations publiques.

Mais outre cette belle langue, que nous parlons avec fierté dans nos familles et en société, nous avons bien, comme du reste dans tous les pays du monde, un patois qui s'appelle le Créole et qui n'est, tout simplement que du français qui a mal

tourné.

Dans ce patois créole on trouve de vieux mots français, tels: virer, pour tourner, embarquer, pour monter, amarrer, pour attacher, espérer, pour attendre, auxquels se sont mêlés des expressions espagnoles ou anglaises.

Ce Créole ressemble au patois normand ou picard et c'est ce que démontre avec toute l'érudition et le talent dont il fait preuve, mon éminent compatriote, monsieur Jules Faine, dans son récent livre: Philologie Créole.

Un Peu d'Histoire

L'île d'Haïti, la plus importante des grandes Antilles après Cuba, vit passer sur son sol deux civilisations distinctes: la civilisation espagnole et française. Les premiers habitants d'Haïti furent des Indiens. Ceux-ci se firent exterminer pour la plupart par les espagnols, avides de mines d'or.

La civilisation espagnole fit sentir son influence pendant 138 ans et la civilisation française durant deux siècles. L'Ile s'appela, sous la domination espagnole, Hispagnola et sous la domination française, St-Domingue. Les espagnols introduisirent à Hispagnola, en 1508, des noirs d'Afrique. En 1625, les français occupèrent la partie orientale de

l'île et y restèrent jusqu'en 1804. Napoléon, voulant réta-blir l'esclavage à St-Domingue, les indigènes se soulevèrent et eurent à leur tête un noir de génie, Toussaint Louverture. Celui-ci fut fait prisonnier et mourut en France, au Fort de Joux, dans le Jura, de froid et de privations. La Martine a dit de lui "qu'il était une nation" et lui a consacré un magnifique poème. Dessalines continua son œuvre et parvint, glorieuse-ment, à la victoire. L'indépendance d'Haïti fut proclamée le 1er janvier 1804. La France ne reconnut notre indépendance qu'en 1825, moyennant une indemnité de 120 millions de francs or, indemnité qui fut réduite plus tard à 60 millions.

Plusieurs haïtiens s'illustrèrent en faveur de notre indépendance nationale. L'histoire cite avec fierté, Pétion qui fonda la république nationale, en 1806, et Christophe qui fonda, dans le nord de l'île, une royauté dont on peut encore, aujourd'hui admirer la citadelle Laferrière, œuvre gigantesque qui témoigne du génie de ce roi et qui a été construite pour faire face au retour des français en

Haïti. Le Colonel Lindberg classe ce monument qu'il a visité comme "la huitième merveille du monde".

Haïti et la France

Notre indépendance ne fut donc officiellement reconnue par la France que par une ordonnance de Charles X.

Si politiquement parlant, nous eûmes à lutter contre la France, "nous revendiquions alors le plus sacré des droits : la liberté, par contre, elle occupe dans nos cœurs une place que rien ne peut lui enlever: nous lui sommes unis par le sang et par la langue : cela fait un lien très doux et très fort que nous n'avons ni le désir, ni le pouvoir de rompre".

C'est en français que nous avons rédigé notre acte d'indépendance nationale : voilà qui prouve,



Son Excellence monsieur Sténio Vincent, président de la République d'Haïti, Grand Croix de la Légion d'Honneur.

mieux que tous les discours, qu'à l'aurore même de notre indépendance nationale nous avons, volontairement, préféré à l'anglais plus pratique, à l'espagnol plus facile, le français plus difficile sans doute, mais combien plus délicat et nuancé.

doute, mais combien plus délicat et nuancé.

Depuis lors cette belle langue dure chez nous.

Nous avons souffert pour la conserver, car Haïti fut occupée de 1914 à 1934, manu militari, par les Américains. Ceux-ci ont vivement mais vainement essayé de nous coloniser. Et c'est grâce à la langue française, cette arme de combat irrésistible, que nous avons pu tenir, lutter, nous imposer, triompher enfin!

L'Enseignement

L'enseignement est gratuit à tous les degrés à Haïti: primaire, secondaire, supérieur. Il y a des lycées où professent des haïtiens et des écoles congréganistes dirigés par les frères de l'instruction chrétienne et les prêtres du St-Esprit, pour les jeunes gens, et, pour les jeunes filles, par les filles de la Sagesse, les sœurs de St-Joseph de Cluny et les filles de Marie de Louvain. A ces institutions religieuses, il faut ajouter des écoles primaires et secondaires de jeunes filles dirigées par les haïtiennes diplômées et instruites.

Le Baccalauréat couronne les études secondaires. Il y a, au surplus des Ecoles de Droit, de Médecine, d'Art Dentaire, de Pharmacie, de Génie, d'Agriculture, de commerce qui constituent l'Université d'Haïti.

Des Ecoles Normales de jeunes gens et de jeunes filles forment des instituteurs et des instituteurs.

Les carrières libérales sont ouvertes aux femmes. C'est ainsi que nous avons des haïtiennes pharmaciennes, avocates et, dans quelques années, nous aurons notre première femme médecin. L'enseignement est très poussé et il y a beaucoup de curiosité intellectuelle en Haïti. On lit énormément de livres ou revues venant de France, d'Allemagne, d'Angleterre et des Etats-Unis, etc.

Plusieurs de mes compatriotes ont fait ou terminé leurs études à Paris. Les grandes écoles de France: St-Cyr, Polytechnique, Mines, Arts et Métiers, la Sorbonne, l'Ecole de Droit, Normale supérieure ont compté dans leurs rangs de nombreux haïtiens.

Nous avons une littérature haïtienne riche en poètes ét en prosateurs.

Monsieur Marcel Batillat, ancien président de la Société des Gens de Lettres, disait de l'anthologie d'un siècle de poésie haïtienne de mon éminent compatriote Louis Morpeau ceci : "Nous avons la pleine révélation d'une littérature sœur de la nôtre — ou plutôt fille de la nôtre. Après l'avoir trop longtemps ignorée, nous savons enfin combien elle est riche de pensée et de talent, littérature de belle expression française, elle est essentiellement nationale. Tout en gardant son caractère national, la littérature haïtienne est incorporée à la grande littérature française".

L'Académie Française couronnait en 1910, un recueil de morceaux choisis d'auteurs haïtiens et adressait à ce sujet, par son secrétaire perpétuel "un salut lointain aux haïtiens restés fidèles à la culture française.

Philippe Cantave.

Nos recueils de jurisprudence

(suite de la page 82)

matière contenue, la mise en page, la typographie, le papier, les systèmes de référence, le nombre de jugements, le prix, son utilité permanente. Autant d'angles sous lesquels doit être observé le recueil

idéal d'arrêts judiciaires.

Tout d'abord, ce dont nous avons besoin, c'est l'uniformité dans la forme des recueils judiciaires. Les recueils d'arrêts dont nous nous servons actuellement, sous certains rapports, s'approchent de la perfection et sous d'autres rapports, ils s'en éloignent. Tout recueil devrait mentionner à chaque page, comme dans les rapports judiciaires officiels, le numéro du volume en chiffre arabe, les initiales sous lesquelles il est désigné et le nom du juge qui a prononcé le jugement. A la page où le rapport commence, l'endroit et le district où le jugement a été rendu, le numéro de la cause, la date du jugement, la date de l'audition, le nom du tribunal et les noms et prénoms des parties et leurs qualités de demandeur ou de défendeur mis-encause ; le nom de l'avocat ou de l'étude légale qui agit pour les parties et aussi au commencement du jugement les noms des avocats qui ont plaidé la cause et les noms des conseils, s'il y en a eu.

Il est évident qu'à ce point de vue, la Revue de Jurisprudence, la Revue Légale, et les Rapports de Pratique pourraient être perfectionnés. Il apparaît aussi que seuls les Rapports de la Cour Suprême donnent les noms des avocats qui ont actuellement plaidé la cause. Par contre, quant aux S.C.R., je préfèrerais que le nom de l'avocat ou de l'étude légale qui agit dans la cause soient mentionnés à la page où commence le jugement de même que l'on devrait aussi indiquer immédiatement après l'énoncé qu'il s'agit d'un appel d'un jugement de tel tribunal, que le jugement de la Cour Suprême l'a infirmé, confirmé ou modifié, et non pas indiquer ce détail à la fin du jugement seulement.

On s'approcherait encore de la perfection, si une marge d'un pouce et demi était laissé entre le texte et l'extrémité ou le rebord de la page pour qu'il y ait un espace suffisant pour y écrire des annotations brèves ou des renvois.

Quant à la typographie, je crois que le 11 point (petit pica) qui permet d'imprimer 17 mots au pouce carré et qui est celui dont on se sert pour nos rapports judiciaires officiels permettra au lecteur dont la vue laisse à désirer, la faculté de les lire sans fatigue. Avant d'en finir avec la forme du volume, je me demande s'il n'y aurait pas lieu d'adopter l'in-40, au lieu de l'in-80. J'y reviendrai plus loin.

Quels sont les jugements qui doivent être rapportés et quand doivent-ils l'être? Il me fait plaisir de souligner ici que les rapports officiels sont en général bien faits et que le résumé des faits

approche de la perfection.

Cependant, je remarque dans la cause de Spector et Taylor, 62 B. R. 41, à la page 48, qui si le rapporteur peut se dispenser de citer la loi à laquelle le juge réfère, il ne devrait pas omettre les témoignages des témoins qui ont servi au juge

(suite à la page 93)

Le message scientifique de Descartes

par LEON LORTIE

(suite de l'article paru en décembre)

C HACUN sait qu'un bâton plongé dans l'eau paraît brisé. La partie du bâton qu'on voit dans l'eau n'est pas dans le prolongement de celle que l'on voit dans l'air. Les deux parties font un angle qui varie selon la nature du liquide dans lequel on enfonce le bâton et selon l'inclinaison du bâton. On dit qu'il y a réfraction. De même, la lumière tombant obliquement sur une surface plane et transparente ne suit pas le même chemin à son entrée dans le verre et à sa sortie.

L'angle que font entre eux les rayons incident et réfracté, dit l'angle de réfraction, causait de nombreux soucis aux fabricants de lunettes. On avait dressé des tables empiriques et on avait cherché à établir une relation numérique reliant l'angle d'incidence et l'angle de réfraction sans pouvoir y réussir. Tout au plus pouvait-on affirmer qu'il y avait une certaine proportionalité.

Selon certains commentateurs, Descartes, lors d'un passage à Prague, aurait eu connaissance des travaux de Képler sur l'optique et aurait pressenti la méthode qui lui permettrait un jour de trouver la solution de ce problème. Selon d'autres, c'est en consultant les tables de réfraction de Vitellion qu'il aurait aperçu la relation qui existe entre les sinus de ces deux angles. Enfin, d'autres l'ont accusé, à tort, d'avoir plagié Snell qui aurait trouvé la même chose avant lui. On a fait justice de cette accusation.

On est quand même réduit à des hypothèses sur la façon dont Descartes parvint à son résultat car, désireux de donner un exemple de sa méthode, c'est à partir de ses principes qu'il nous démontre la loi des sinus.

C'est autour de cette loi qu'est conçue toute la dioptrique. Pour nous la présenter, il procède comme il a déjà fait savoir au P. Mersenne: "Toutes les difficultés de la physique sont tellement enchaînées et dépendent si fort les unes des autres qu'il me serait impossible d'en démontrer une sans les démontrer toutes ensemble."

La lumière se transmet en un instant, depuis l'objet pour aboutir à l'œil¹. Il fait usage de l'analogie, et rien n'est plus délicieux que les passages où il la compare au bâton d'un aveugle qui lui fait connaître instantanément par, le bout qu'il tient dans la main, l'objet frappé par l'autre bout. Mais la lumière n'est pas un mouvement, c'est une inclination au mouvement. Descartes la compare à des boules qui rebondissent sur une surface et démontre ainsi la loi de la réflexion. Mais lorsque la lumière pénètre dans un corps, elle passe dans un milieu de densité différente, et sa vitesse sera modifiée. Descartes, malgré l'instantanéité de la lumière, parle de vitesse. Cette contradiction ne l'effraie pas.

Sans parler de l'artifice qui consiste, comme Képler l'avait indiqué, à décomposer la "détermination" ou direction en une composante verticale et une tangentielle et à porter presque toute la "vitesse" sur cette dernière, ce qui provoqua les critiques justifiées de Fermat, il est curieux de remarquer que Descartes prouve, à cause de sa conception de la matière, que la vitesse de la lumière sera proportionnelle à la densité du milieu où elle se propage. Fermat, qui donna de cette loi une démonstration plus simple et plus logique en 1662, soupçonne Descartes d'avoir "accommodé son médium à sa conclusion, de la vérité de laquelle il était auparavant certain."

Je crois que le magistrat toulousain a deviné juste. Descartes, par souci de démontrer la validité de sa méthode, donne souvent, presque toujours, une démonstration géométrique, imaginée après coup, d'un phénomène qu'il a trouvé par une méthode empirique. Comme les Grecs, Descartes dédaigne les méthodes empiriques de découverte. Il ne veut donner que des démonstrations rigoureuses. Rien n'est relaté de ses observations ni de ses calculs. Il prétend pourtant nous convier, par le genre autobiographique qu'il a choisi, à la genèse de ses découvertes. C'est à celle de ses conceptions que le lecteur assiste. Avant d'écrire, tout

^{1.—}Descartes admet que la lumière peut partir de l'œil des chats pour venir éclairer un objet.

un travail s'est fait dans l'esprit de l'auteur et de ce travail il ne mentionne rien. Il a dû quand même procéder comme les autres, observer, mesurer, réfléchir, trouver l'explication; on soupçonne que ce travail d'approche une fois terminé, il a discerné dans chaque phénomène le "biais" par lequel il l'attaquera par ses principes, ce qui lui fournira la démonstration qu'il cherche. Ce "biais", le mot revient souvent sous sa plume, c'est par la méditation, par la réflexion qu'il le trouve, lorsque le chercheur est mis en état de réceptivité, comme en état de grâce devant la nature, condition nécessaire de la découverte. Chacune des supposées déductions est en réalité une intuition qui se relie à la précédente.

Ces lois servent à l'explication de l'œil et de la vision, à trouver le moyen de corriger la vue défectueuse, et la meilleure forme de lentilles qui pourra servir à la fabrication des lunettes.

Comme tout se tient, la météorologie suit la Dioptrique. C'est l'étude des phénomènes de la nature, parmi lesquels se trouvent l'arc-en-ciel, les halos, les parhélies, qui tous se peuvent expliquer par les lois de l'optique déjà démontrées. Mais Descartes ne peut en traiter une sans parler de tous les autres : l'air, la mer, le sel, les nuages, le tonnerre, la foudre.

Il fera de ces derniers une représentation mécanique. Le sel n'aura plus la qualité d'être salé, l'eau d'être mobile ; ces propriétés viendront de la configuration géométrique de leurs parties constitutives et des lois de la mécanique. Avouons que cette partie a bien vieilli. Il n'en est pas de même de celle qui traite encore de l'optique. C'est le seul endroit du Discours où l'on trouve la relation d'une expérience et les données numériques s'y rapportant. Si la théorie géométrique de l'arc-enciel est vraie, Descartes se fourvoie de nouveau dans l'interprétation de ses couleurs. Sa conception de la matière l'induit encore une fois en erreur. Chapelain, celui-là même dont Boileau ridiculisa les vers, mais qui fut un agent de liaison très actif entre les savants et les amateurs de son temps, écrit à Guez de Balzac : "Sa Dioptrique et sa Géométrie sont deux chefs d'œuvres au jugement des meilleurs. Ses Météores sont arbitraires et problématiques, mais admirables pourtant." On ne saurait mieux dire.

Somme toute, Descartes, dans les trois traités qui sont des essais de sa méthode, se révèle très grand mathématicien et non moins bon physicien lorsqu'il exploite géométriquement les conséquences de la loi mathématique d'un phénomène physique.

Partout ailleurs son apriorisme et les déductions qu'il tire de son premier principe le conduisent à des constructions précaires parce qu'il néglige systématiquement la grande loi de la science qu'il contribue à fonder : observation d'abord, puis induction qui conduit à des lois d'où l'on peut, par déduction, préovir certains phénomènes particuliers que l'expérience vérifiera. Le système cartésien serait merveilleux si seulement la matière voulait bien se plier à ses raisonnements.

Jamais peut-être le tragique d'une pareille situation n'a été si bien exprimé que dans le passage fameux de Voltaire, rempli de l'ironie la plus cruelle: "Descartes parut alors. Il fit le contraire de ce qu'on devait faire. Au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géomètre de son temps. Mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. Celui de Descartes était trop porté à l'invention. Le premier des mathématiciens, qui dédaigna les expériences, qui ne cita jamais Galilée, qui voulait bâtir sans matériaux, ne pouvait élever qu'un édifice imaginaire. Ce qu'il y avait de romanesque réussit; et le peu de vérités, mêlé à ces chimères nouvelles, fut d'abord combattu. Mais enfin, ce peu de vérités perça, à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car avant lui on n'avait point de fil dans ce labyrinthe; et du moins il en donna un dont on se servit après qu'il se fut égaré. C'était beaucoup de détruire les chimères du péripatétisme, quoique par d'autres chimères. Ces deux fantômes se combattirent. Ils tombèrent l'un après l'autre et la raison s'éleva sur leurs ruines."

La physique cartésienne veut être transcendante. C'est celle d'un monde qui n'est pas le nôtre, un monde idéal, dépouillé, sublimé.

Descartes fut-il plus heureux dans la cosmogonie que contient la cinquième partie du Discours. Nous savons qu'elle est volontairement vague puisque c'est précisément la partie litigeuse de son système. Il serait imprudent, injuste même, de la juger sur un exposé aussi sommaire qui ne laisse voir que l'enchaînement des idées du philosophe. C'est dans les traités subséquents de Descartes que l'on peut saisir sa véritable doctrine.

Dans ses Principes et dans Le Monde, sera exposée la fameuse théorie des Tourbillons que Newton réfuta en montrant qu'elle était incapable de rendre compte des lois de Képler et des lois de la mécanique et, ce qui est plus grave, en contradiction avec les lois de la nature telles qu'énoncées par Descartes lui-même. C'était néanmoins une noble tentative d'explication de l'Univers.

Léon Lortie.

(fin au mois de février)

La vie universitaire

• Office des recherches scientifiques

M. Joseph Bilodeau, ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, a annoncé la formation de l'Office des recherches scientifiques, qui fera, d'après un plan d'ensemble, une étude sur l'application des données recueillies par les techniciens chargés de l'inventaire des ressources naturelles de la province.

ces naturelles de la province.

M. Esdras Minville, qui dirige l'inventaire économique, a été élu à l'unanimité président de l'Of-

fice des recherches scientifiques.

M. Georges Maheux, entomologiste provincial, a été nommé vice-président du nouvel organisme, et M. Fortunat Fortier, de Montréal, secrétaire.

Voici la liste des membres de l'Office de la Recherche scientifique: président, M. Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; vice-président, M. Georges Maheux, entomologiste provincial, de Québec; les autres membres sont MM. Paul Riou, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, de Montréal; Henri Roy, président de l'Association des ingénieurs forestiers, de Québec; M. le Dr Georges Préfontaine, professeur à l'Institut de zoologie de l'Université de Montréal; M. L.-Z. Rousseau, de Québec; M. Jacques Rousseau, professeur à l'Institut de Botanique de l'Université de Montréal ; le R. F. Marie-Victorin, président de l'Institut de botanique de l'Université de Montréal; M. A.-O. Dufresne, directeur du service des Mines du gouverne-ment de Québec ; M. l'abbé Vachon, directeur de l'Ecole de chimie, de l'Université Laval de Québec; M. Adhémar Mailhot, directeur de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

A l'étranger

• L'Ecole des Mines de Liège

Il y a juste un siècle était fondée l'Ecole des Mines de Liège; elle fut, jusqu'en 1893, rattachée à la Faculté des Sciences. Le développement qu'elle atteignait à ce moment et le renom dont elle jouissait déjà justifièrent la création d'une nouvelle faculté, dont elle devait être l'âme: la Faculté technique, devenue depuis quelques jours la "Faculté des Sciences appliquées", cette dénomination reflétant beaucoup mieux la très haute tenue scientifique de l'enseignement qu'y reçoivent les étudiants et l'esprit dans lequel y travaillent, dans leurs laboratoires de recherches, maîtres et élèves.

Les locaux dont elle disposait étaient devenus très insuffisants et ne pouvaient plus être adaptés aux besoins sans cesse croissants de l'enseignement théorique et pratique, ni à ceux des services de recherches. Elle vient d'émigrer au Val-Benoît, où, sur un terrain de 10 hectares, s'élèvent quatre groupes de bâtiments somptueux et admirablement équipés: Institut de Chimie et de Métallurgie, Institut du Génie civil, Institut de Mécanique (en construction) et de l'architecture civile, l'architecture industrielle, l'exploitation des chemins de fer, l'exploitation des mines et la topographie.

Prix Nobel 1937

Cette année, le prix Nobel de la chimie a été partagé entre le professeur P. Karrer et W. N. Haworth; celui de la physique entre le professeur G. P. Thomson et le professeur C. J. Davisson.

• Van der Waals, physicien hollandais

Il y a eu, le 23 novembre, cent ans qu'est né, à Leyde, l'illustre physicien hollandais Johannes Diderik Van der Waals. Après avoir professé à l'Université d'Amsterdam dès la création de celleci (en 1877), il avait déjà pris sa retraite quand, en 1910, le Prix Nobel de physique vint récompenser ses travaux. Il est à remarquer que Van der Waals avait commencé par être instituteur, puis, par son travail, il était passé dans l'enseignement moyen; enfin, ayant été dispensé par le ministre de l'Intérieur de subir les examens de grec et de latin, il passa les épreuves universitaires et présenta, le 14 juin 1874, une thèse "Sur la continuité des états gazeux et liquides". Il avait déjà atteint la quarantaine quand on lui confia la chaire de physique à l'Université d'Amsterdam.

Les recherches de Van der Waals se rapportent notamment à la nature de la molécule, à la thermo-dynamique, à la théorie des mélanges, à la capillarité et à la tension superficielle. Se trouvant étroitement lié d'amitié avec Kamerlingh Onner, il fut conduit à s'occuper tout particulièrement des problèmes de thermodynamique qui se posent aux

basses températures.

L'Université de Coïmbre

Le 6 décembre ont commencé les solennités commémorant le quatrième centenaire du statut définitif de l'Université de Coïmbre, (où Salazar professait), l'ancienne capitale du Portugal. Elle fut, à l'origine, établie à Lisbonne en 1290. Après avoir été à plusieurs reprises transférée de cette ville à Coïmbre et vice versa, elle réintégra Coïmbre en 1537 et, réorganisée par les soins du roi Jean III, elle devint rapidement une des plus importantes de l'Europe.

De nombreux professeurs étrangers et portugais furent fiers d'y enseigner, et parmi leurs élèves on put compter quelques-uns des écrivains les plus distingués du milieu du XVIe siècle. La fondation du Collège des Arts, créé en 1547, mérite une mention spéciale. On y enseignait le latin, le grec, l'hébreux, les mathématiques et la philosophie. Le roi mit à sa tête un humaniste célèbre, Diogo de Gouveia, qui avait déjà dirigé des collèges à Paris et à Bordeaux, et que Montaigne avait appelé "le plus grand principal de France". Plusieurs professeurs français y firent des cours, tels que Nicolas de Grouchy, Guerente, Arnoldus Fabricius et Vincentius Fabricius.

En 1555, elle passa aux mains des Jésuites. Quand ceux-ci eurent été expulsés, au XVIIIe siècle, le marquis de Pombal donna à l'Université, en 1772, de nouveaux statuts et favorisa l'enseignement des sciences en créant une Faculté de Philosophie, dotée de laboratoires de physique, de chimie et d'histoire naturelle et d'un magnifique jardin botanique. La chimie y était enseignée par l'Italien Vandelli.

A la mort de dom José 1er et à la chute de Pombal, les réformes de Coïmbre furent en péril, et c'est aux efforts du recteur, dom Francisco de Lemos que l'établissement put être maintenu.

Les guerres napoléonniennes vinrent entraver son développement; toutefois Coïmbre sut se dégager des influences extérieures et continua, à la fin du XIXe siècle, à être le centre de la vie spirituelle du Portugal.

A Milan

La Station royale expérimentale de Milan fut fondée en 1911, par Cesare Saldini ; en 1896, ce dernier avait entrepris, dans un modeste laboratoire annexé à l'Ecole polytechnique de cette ville, l'étude méthodique de la préparation des fibres indispensables à la fabrication du papier. Les papetiers, conscients des services que cet organisme pouvait rendre à leur corporation, contribuèrent à son extension, et en 1908, le local primitif se transformait en laboratoire-école, où les cours purent avoir lieu dès 1911. Pendant les années de guerre, la station expérimentale se signala par de nombreux travaux sur le ravitaillement des fabriques et sur les matières premières de remplacement. Lorsque l'activité des industries nationales suivit le développement du pays, la modernisation de l'appareillage fut jugée indispensable; après de nombreuses visites aux stations étrangères similaires, un renouvellement complet du matériel fut effectué. De 1930 à 1932, les travaux se poursuivirent sur un nouvel emplacement, et depuis quatre ans, les recherches chimiques, microscopiques, physico-mécaniques, expérimentales, peuvent se dérouler dans des laboratoires munis des instruments les plus perfectionnés.

• Charles Fabry à la Sorbonne

Le vendredi 3 décembre, les salons de la Sorbonne avaient peine à contenir les personnalités, amis et élèves de M. le professeur Charles Fabry. Sous la présidence de M. Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, était célébré son jubilé scientifique. Aux côtés du président avaient pris place M. Maurain, doyen de l'Académie des Sciences, et le général Dumonthier, directeur de l'Ecole Polytechnique, ainsi que les représentants de MM. Jean Zay, ministre de l'Education nationale; Daladier, ministre de la Guerre, et Pierre Cot, ministre de l'Air.

Plusieurs discours, évoquant la carrière scientifique du professeur Fabry, furent prononcés par MM. Picard, Maurain, Dumonthier, et Pérard, directeur du Bureau international des Poids et Mesures.

A la sortie de l'Ecole Polytechnique, Charles Fabry professa pendant de nombreuses années à la Faculté des Sciences de Marseille; il se mit aussitôt en lumière par ses travaux sur les interférences dont il fit de si belles applications pratiques au Laboratoire d'Essais du Conservatoire des Arts et Métiers. En 1906, il effectua, avec M. Pérot, la mesure du mètre en longueur d'ondes, travail classique qui fut homologué en 1927. Son activité l'entraîna dans beaucoup de domaines, et nombreux sont ses travaux d'astronomie, de météorologie, etc.

En 1920, il fut nommé directeur de l'Institut d'Optique et fut appelé à professer à la Faculté des Sciences et à l'Ecole Polytechnique. Dès lors, M. Charles Fabry se consacra presque entièrement à l'enseignement, il forma toute la pléiade des jeunes physiciens de l'école française dont il inspira directement les recherches et qui contribuèrent au renouveau de l'industrie optique.

• Le professeur Lebeau

Le samedi 27 novembre dernier, à la Maison de la Chimie, eut lieu la remise de l'épée d'académi-

cien au professeur P. Lebeau.

A cette occasion, tous ses collègues, élèves et amis, "tous ceux qu'il a nourris de la science et de ses conseils", pour employer l'expression du professeur Damiens, se trouvèrent réunis, en un déjeuner intime.

• Chimie agricole

Le 6 novembre est mort, à l'âge de 83 ans, le docteur J. A. Voelcker, chimiste-conseil de la Royal Agricultural Society of England depuis 1886. Spécialisé dans la chimie agricole, il avait dirigé la ferme expérimentale de Woburn (Bedfordshire) jusqu'en 1936; en 1889-1890, il s'était livré à une enquête sur l'état de l'agriculture dans l'Inde et sur les moyens de l'améliorer.

Les congrès scientifiques

Le IVe Congrès international des Chemins de Fer aura lieu à Dusseldorf pendant la seconde moitié de septembre 1938. Les communications seront envoyées aux participants trois mois au moins avant l'ouverture du congrès. Parmi les questions à traiter figurent notamment l'usure, la fragilité, les tensions internes, le vieillissement et la soudure.

Le Xe Congrès International de Chimie pure et appliquée aura lieu à Rome du 15 au 21 mai 1938. Les différentes sections du Congrès seront les suivantes : 10 la chimie et la pensée scientifique ; 20 les produits chimiques fondamentaux ; 30 la chimie et l'utilisation des différentes formes de l'énergie ; 40 la chimie et l'alimentation ; 50 la chimie, la maison et l'habillement ; 60 la chimie, la santé, l'hygiène et la beauté ; 70 la chimie dans la documentation, la propagande, l'art et les loisirs ; 80 la chimie et l'agriculture ; 90 la chimie et l'industrie ; 100 la chimie et les transports ; 110 la chimie et la défense.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Comité d'organisation du Xe Congrès International de Chimie, Via Panisperna 89-A, Rome (Italie).

En septembre 1938, aura lieu à Washington (U.S.A.) le 7e Congrès international d'organisation scientifique.

(suite à la page 99)

Chez les Anciens

Décoration haïtienne

Le Dr Paul Geoffrion vient d'être fait par le gouvernement de la république d'Haïti officier de l'Ordre national (Honneur et Mérite). Le Dr Geoffrion, qui est professeur d'orthodontie et d'histoire de la dentisterie à la faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal, est allé l'an dernier à Port-au-Prince, l'hôte du doyen de l'Ecole dentaire d'Haïti, M. le Dr Jules Thebaud. Le Dr Geoffrion est vice-consul de la république d'Haïti à Montréal, depuis l'an dernier.

Me Avila Labelle

Me Avila Labelle, fils de feu le notaire F.-A. Labelle, de Hull, a été nommé assistant du procureur de la Couronne du district judiciaire de Hull et Pontiac. Il succède à Me Jean D'Aoust décédé le 29 décembre.

MM. Fauteux et Desjarlais fêtés

Les autorités municipales de Verdun ont rendu hommage à M. Francis Fauteux, conseiller juridique de cette ville depuis 21 ans, et au nouveau recorder de Verdun, M. Euclide Desjarlais, au cours d'un banquet au Cercle Universitaire, le 11 janvier. M. le maire Hervé Ferland présidait.

Le maire Ferland a fait l'éloge du héros de la

fête.

Les autres orateurs ont été M. le juge Paul Mercier, juge doyen de la Cour de circuit ; MM. P.-A. Lafleur, député de Verdun à l'Assemblée législative; Francis Fauteux et Euclide Desjar-lais, L.-A. Giroux, conseiller législatif de Welling-ton; le sénateur André Fauteux et Philippe Monette, député de Laprairie à l'Assemblée législative. Le Dr Archambault a présenté les orateurs.

M. Leduc et nos compétences

"Nous voulons que notre race cesse de rêver du pic et de la pelle. Je veux faire l'effort qui s'impose pour donner aux nôtres, dans la province de Québec, la place qui leur revient. Nous avons as-sez de compétences pour être fiers des gars de chez nous. Je n'ai qu'un programme : montrer à toute la province les grandes compétences que nous avons", a déclaré M. François-J. Leduc devant son personnel qui venait de lui présenter ses souhaits par l'entremise de M. Arthur Bergeron, sous-ministre.

• M. de Vladykof, nommé professeur

La Faculté des sciences de l'Université de Montréal annonce la nomination de M. Vadim de Vladykof, ichthyologiste réputé, comme professeur.

M. de Vladykof a donné une série de cours il y a plusieurs mois sur les poissons. Le nouveau professeur a enseigné plusieurs années à Harvard.

L'"Ymago Mundi"

-C'est un Français et un grand Français, Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université de Paris et cardinal de Cambrai, qui par son ouvrage, l'Yma-go Mundi, a poussé Christophe Colomb à solliciter du roi d'Espagne argent et bateaux pour aller vers l'Ouest et rejoindre l'Asie. Colomb n'a pas touché l'Asie, même s'il l'a cru jusqu'à sa mort, mais il a découvert l'Amérique. De sorte que l'on peut dire que Pierre d'Ailly est le père spirituel de l'Amérique et qu'à ce titre les Américains de toutes les latitudes devraient perpétuer son nom dans la topographie du nouveau continent, en tous cas dans leur cœur.

Ainsi terminait sa conférence sur l'Ymago Mundi, M. Edmond Buron, archiviste canadien à Paris, à l'Université, dans la grande salle des con-

férences, le 7 janvier.

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, et le sénateur Raoul Dandurand, ancien président du conseil de la Société des nations, ont respectivement présenté et remercié le conférencier.

La "Canadian Association of Radiologists"

Au début de janvier s'est déroulé le congrès de la Canadian Association of Radiologists à l'Institut du Radium à Montréal, sous la présidence du Dr W.-A. Jones, et la vice-présidence du Dr Ernest Gendreau, directeur de l'Institut.

Tous deux ont pris la parole à la cérémonie d'ouverture du congrès. Aux séances d'études, les Drs L.-A. Gagnier, L.-A. Laquerrière, R. Potvin, E. Perron, E.-P. Grenier, Ernest Gendreau et Origène Dufresne, ont fait des communications.

Les délégués et leurs hôtes canadiens ont pris

le déjeûner à la maison *Dupuis Frères*.

A une autre séance d'étude participèrent les médecins suivants : A. Comtois, Ernest Gendreau, O. Dufresne, A. Jutras, G. Pinsonnault, J. Gosselin, H. Lacharité, P. Brodeur et A. Laquerrière.

Enfin, il y eu dîner au Cercle Universitaire, alors que le Dr Léo Parizeau a fait une causerie.

ALOUER

Maison de trois étages, en face du parterre de l'Université, rue Maplewood, trois logis chauffés, eau chaude fournie à l'année, huit pièces, quatre chambres à coucher. S'adresser à 2725, rue Maplewood.

RAPPEL

L'ACTION UNIVERSITAIRE prie tous ses lecteurs de remplir et de nous retourner le chèque ci-inclus MERCI

L'élite doit diriger

Les abonnés de L'Action Universitaire constituent une élite. Ils forment la classe dirigeante. Ils doivent prêcher l'exemple. Si nos dirigeants d'aujourd'hui avaient tous donné l'exemple au peuple dans le domaine de la solidarité économique, notre situation ne serait peut-être pas ce qu'elle est. A valeur égale, à prix égaux sachons donner la préférence aux pôtres.

égale, à prix égaux, sachons donner la préférence aux nôtres. Nos produits laitiers sont excellents. Ils ont conquis la faveur populaire. Ils sont en conformité avec les prescriptions de l'hygiène et notre service courtois et ponctuel vous satisfera.

A. POUPART & CIE, Limitée

FRontenac 2194

Angle Wolfe et Robin.

LAIT - CRÈME - BEURRE - OEUFS - BREUVAGE AU CHOCOLAT

ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables-Vérificateurs

J. Charles Anderson, L.I.C. Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C. Roméo Carle, L.S.C., C.A. A. Dagenais, L.S.C., C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST.

LAncaster 2412

Compliments d'un ami.

Maison fondée en 1 9 0 1

ROUGIER

Compagnie Incorporée

Importateurs de

Spécialités Pharmaceutiques

Représentant au Canada des principales Maisons de France.

SIÈGE SOCIAL:

350, RUE LEMOYNE
à Montréal

» » Le Cercle Universitaire

de Montréal

fondé en 1918, groupe les universitaires et les hommes de profession auxquels il fournit l'occasion de se rencontrer pour échanger des idées. Il constitue un endroit commode pour ses membres. Sont éligibles: les titulaires d'un diplôme universitaire; les professeurs titulaires ou agrégés; les gouverneurs de l'Université.

VOYAGE EN EUROPE

sous le patronage de l'Université de Montréal

Direction personnelle de Jean Nolin

FRANCE:

La Normandie et la Bretagne en autocar — Deauville, Mont-St-Michel,

Dinard et St-Malo.

L'Ouest et le Midi: Poitiers, Lourdes, Carcassonne.

La Côte d'Azur en autocar : Marseille, Nice, la Grande Corniche, Monte-

Paris: séjour d'une semaine entière.

ITALIE:

Gênes, Milan, Rome (4 jours), Florence, Venise.

SUISSE:

Lugano et les lacs italiens: Parcours en bateau sur les lacs de Lugano

et de Como.

AUTRICHE:

Vienne et Salzbourg (Festival musical).

HONGRIE:

Budapest.

ANGLETERRE: Londres, avec excursion à Windsor.

\$698. jours

avec traversées océaniques en classe cabine.

Départ le 2 juillet, par le MONTCLARE, du Pacifique Canadien Retour le 27 août, par le DUCHESS OF RICHMOND

Pour tous renseignements, l'on peut s'adresser aux agents du Pacifique Canadien ou aux organisateurs.

EDIFICE UNIVERSITY TOWER

660, RUE STE-CATHERINE OUEST MONTREAL

1245 RUE UNIVERSITE HArbour 3283

Confiez-nous l'organisation de tous vos voyages — Par chemin de fer, bateau, autobus et avion. Tous billets émis aux tarifs officiels, sans aucun supplément pour nos services.

00000

Le Fonds des Anciens



Sa Grandeur Monseigneur GEORGES GAUTHIER BARIL, Docteur Georges CASGRAIN & CHARBONNEAU DANDURAND, I'hon. R. DECARY, Arthur

DEMERS, I'hon. Philippe

*DUBÉ, Docteur J.-E. DUBEAU, Docteur Eud. *FRIGON, Augustin GAGNON, Paul GAUDREAU, Dr Stanislas *GOUIN, Léon Mercier-GROULX, M. Henri

LALLEMAND, M. Jean *LANCTOT, M. Henri LANGEVIN, Dr Stephen LEFEBVRE, Olivier LÉVEILLÉ, Arthur MARION, Dr Donatien MASSON, Dr Damien MAURAULT, Olivier

*NADEAU, M. Hervé PIETTE, Mgr J.-V. *ST-JACQUES, Dr Eugène *THÉBAUD, Docteur Jules UNION MÉDICALE DU CANADA VALLÉE, M. Arthur

MEMBRES DONATEURS (de 5 à 100 dollars exc.)

MEMBRES FONDATEURS (100 dollars ou plus)

Sa Grandeur Monseigneur A.-E. DESCHAMPS AMOS, Arthur BARIBEAU, Docteur C. BEAUBIEN, I'hon. C.-P. BÉCOTTE, Docteur H. BÉGIN, Docteur Philippe BELHUMEUR, Dr Géd. BOHÉMIER, Dr P.-S. BOURBEAU, Roméo BRAULT, Docteur Jules BRUCHESI, Jean BRUNAULT, S. E. Mgr H. BUISSON, Arthur

CHAMPAGNE, Dr J.-A. CHARBONNEAU, J.N. CHARTIER, Chanoine É. CHAUSSÉ, Fernand CHOUVON, Docteur E.-J. DAVID, Athanase de MONTIGNY, Roland DEROME, Jules DÉSY, Anatole DUBÉ, Docteur Edmond DUPUIS, Armand ÉCOLE SUP. DE MUSIQUE FERRON, Docteur Alph.

FONTAINE, T.A. FORGET, Son Exc. Mgr A. GAGNÉ, Docteur J.-Emm. GAREAU, Alexandre GINGRAS, Abbé J. Bernard FISCH, Dr Herm. JARRY, Docteur J .- A. LABARRE, J.-P. LADOUCEUR, Dr Léo LAFERRIÈRE, René LANCTÔT, Jean LANCTÔT, J. Philippe LANGLOIS, S. E. Mgr J. A. LAURENT, Docteur E. E.

LÉONARD, Dr D. MALLETTE, Mme Marie MIRON, Numa PARIZEAU, Docteur T. PERRIER, Hector PRINCE, Dr I.B. ROY, F.-X. SAINT DENIS, Dr J.A. SAINT-JACQUES, Jean SMITH, Alexander SMITH, Dr C.-G. TRUDEAU, Dr Raphaël VÉZINA, François

Prière d'adresser toute souscription au trésorier, Monsieur HENRI GROULX, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Ce que les anciens écrivent...

Culture générale -

GUENETTE (René) : "Le salon du livre". L'école Canadienne, XIII année, déc. 1937, no 4, p. 49.

DE LA DURANTAYE (Louis-J.): "Le Français dans nos Textes législatifs". Revue Trimestrielle Canadienne, 23ème année, no 92, déc. 1937, p. 410.

FABRE-SURVEYER (E.): "Interrogatoire préalable du demandeur". La Revue du Droit, Vol. XVI, no 4, p. 212.

LAVALLEE (Armand): "L'intérêt légal". La Revue du Droit, Vol. XVI. 212.

Vol. XVI, no 4, p. 231.

FARIBAULT (Marcel): "Réflexions sur les compagnies à fonds social". L'Actualité Economique, 13e année, Vol. 2, no 2, p.

PICHE (Paul-Emile): "Régimes et tarifs d'électricité". L'Actua-lité Economique, 13e année, Vol. 2, no 1, p. 17. THERIEN (Eugène): "Montréal a t-il bénéficié des avantages de la loi fédérale sur le logement 1935". L'Actualité Economique, 13e année, Vol. 2, no 1, p. 31.

AMYOT (Roma): "Forme cortico-sous-corticale de la paralysie pseudo-bulbaire". L'Union Médicale du Canada, tome LXVI,

no 12, p. 1202. BRAULT (Jules): "Trépanation du sphénoïde par voie transseptale dans un cas de névrite optique rétro bulbaire. Guéri-son". L'Union Médicale du Canada, tome LXVI, no 12, p.

DUBE (Charles, S.J.): "Hérault et héros de la Vierge Immacu-

bubb (Charles, S.J.): Herauit et heros de la vierge immacu-lée. Le Père Jacques Marquette, S.J., 1637-1675. GAUVREAU (Joseph): "Albert Laramée, M.D.". L'Union Médicale du Canada, tome LXVI, no 12, p. 1199. GENDREAU (G. E.) et JUTRAS (Albert): "Adéno-papillo-mes de l'estomac associés à un cancer de l'œsophage". L'Union Médicale du Canada, tome LXVI, no 12, p. 1209.

LEROY (Alfred): "Oblitération du col au moment de l'accouchement". L'Hôpital, Vol. 2, no 1, p. 17.

LeSAGE (Jean) et PANET-RAYMOND (Jean): "Un cas d'abLETONDAL (Paul): "Le salicylate de soude chez les enfants". L'Union Médicale du Canada, tome LXVI, no 12, p. cès épidural revêtant l'aspect initial d'un syndrome abdominal". L'Union Médicale du Canada, tome LXVI, no 12, p. 1217. MARTEL (Alcide): "Idiotie Mongolienne". L'Hôpital, Vol. 2,

no 1, p. 21. MASSON (Damien): "Paul Bousquet". L'Union Médicale du

Canada, tome LXVI, no 12, p. 1195.

MORIN (Gaspard): "Séméiologie des vomissements chez l'enfant". L'Hôpital, Vol. 2, no 1, p. 19.

POLIQUIN (Paul A.): "Décubitus ventral dans le post-partum".

L'Union Médicale du Canada, tome LXVI, no 12, p. 1233. ST-JACQUES (Eugène): "Le cancer de l'estomac". L'Union

Médicale du Canada, tome LXVI, no 12, p. 1229.

Pédagogie --

MARCOTTE (Dr. J. E. A.): "Les problèmes de comportement de l'enfance". L'école canadienne, XIIIe année, no 5, janvier 1938, p. 110.

Philosophie -

BASTIEN (Hermas): "René Descartes". L'Hôpital, novembre 1937. "René Descartes". Le Canada, 9, 10 et 11 déc. FOREST (T. R. P. M. Ceslas, O.P.): "Le cartésianisme et l'orientation de la science". Revue Dominicaine, décembre 1937, p. 239

SAINT-PIERRE (R. P. Albert, O.P.) : "Jérôme Savonarole". Revue Dominicaine, décembre 1937, p. 249.

COUSINEAU (Aimé): "L'Habitation en Europe et en Angleterre". Revue Trimestrielle Canadienne, 23ème année, no 92, p. 394.

LEDUC (François-J.): "Doit-on douter de l'avenir?" Trimestrielle Canadienne, 23ème année, no 92, déc. 1937, p.

Sciences -

MAHEU (Georges): "L'Agriculture au Carrefour des Sciences". Revue Trimestrielle Canadienne, 23ème année, no 92, déc. 1937, p. 376.

WENDLING (André-V.): "Vingt-cinq ans de Structure fine, Cent ans de Portraits photographiques". Revue Trimestrielle Canadienne, 23ème année, no 92, déc. 1937, p. 419.

Scoustisme -

FILION (abbé Emile): "Un Nouveau Manuel de Philosophie".

La Revue Dominicaine, janvier 1938, p. 33.

LABONTE (R. P. Marc-M.): "Le Message de Baden-Powell".

La Revue Dominicaine, janvier 1938, p. 10.

LAMARCHE (T. R. P. M.-A.): "Entre deux enquêtes". La

Revue Dominicaine, janvier 1938, p. 3. TREMBLAY (R. P. Richard): "La messe et nous". La Revue Dominicaine, janvier 1938, p. 24.

BELISLE (Rosario): "Visite aux ateliers de l'Association Cana-dienne Française des Aveugles". Technique, décembre 1937,

p. 476.

CAILLET (Fernand): "Typographe de l'avenir". Technique, décembre 1937, p. 462.

CHARETTE (Gérald): "L'assurance dans l'industrie". Technique, décembre 1937, p. 471.

GAUVREAU (Dr Joseph): "Michel-Ange Buonarroti 1475-1564". Technique, décembre 1937, p. 450.

LAMONTAGNE (J.·G.): "L'Ecole d'Arts et Métiers de Chicoutimi". Technique, décembre 1937, p. 458.

LEGENDRE (J.·R.·Alfred): "Le fini de nos bois". Technique, décembre 1937, p. 492.

MORGENTALER (E.): "Pratiques standardisées dans la construction des habitations". Technique, décembre 1937, p. 483.

"SERVICE D'OPTIQUE"

TAIT-FAVREAU, L. FAVREAU, O.O.D., Président Limitée

"Service Optométrique"

Examen de la Vue — Troubles musculaires de l'œil — Ajustement des Verres Le spécialiste LORENZO FAVREAU, O.O.D., et ses assistants

PIERRE CREVIER, Ba.O. et LUCIEN HÉBERT, Ba.O.,

Optométristes et Opticiens Licenciés — "Bacheliers en Optométrie"

Bureau Centre: 265 est, RUE STE-CATHERINE—LA. 6703

Bureau du Nord:

6890, ST-HUBERT—CA. 9344

• H. G. Wells et l'enseignement

Au début de novembre dernier, le célèbre écrivain anglais H. G. Wells, bientôt septuagénaire, prononçait un discours

devant un groupe d'instituteurs de la British Association, dont le texte a dû paraître dans le Journal of Education, de Londres. Faute d'avoir ce texte sous les yeux nous en donnons un résumé, qui nous semble excellent, fait par un inspecteur d'enseignement en France, M. Emile Martin, et paru dans la livraison du 20 novembre 1937 de l'Ecole et la Vie. Parmi les écrivains contemporains, M. Wells est un de ceux qui possèdent un sens sociologique des plus précis. Quelque soit notre opinion personnelle sur les innombrables romans, souvent très fantaisistes, de cet auteur, nous ne devons pas ignorer son attitude sur l'enseignement. Lisons donc attentivement le clair exposé de M. Martin.

"M. Wells s'est plu, dit-il, depuis la guerre, à sonder l'opinion publique. Il en a étudié les manifestations et souligné les réactions. Il a constaté à quel point elle ignore, parfois, les réalités les plus simples dans l'ordre politique et sur le plan social. C'est, croit-il, la cause du désarroi moral de notre société et des difficultés qui assaillent le monde. La conscience universelle apparaît à la fois faible et convulsive et purement instinctive. Et Wells se demande si notre éducation n'est pas, en un sens, responsable de cet état de choses.

Mais à quel point de vue? C'est que l'enseignement n'est pas, comme il doit être, un instrument d''information". Le milieu et le monde, voilà le champ d'action où, si l'on veut, le moule de toute éducation. Nos programmes répondent-ils à cette conception?

Il y a, à l'usage de l'homme "responsable" un minimum de culture dont il ne saurait se passer. Ce savoir, d'ailleurs, dépasse largement le cadre de l'école. Personne, sauf peut-être nos grands-parents, n'oserait plus prétendre qu'à quatorze ou quinze ans notre instruction est terminée. En fait, elle se poursuit tant que l'esprit lui-même est capable d'assimilation. Et Wells ne pense pas aux seuls professionnels de la science ou de l'enseignement, mais aux hommes d'affaires et aux travailleurs manuels.

On admet, cependant, que c'est au premier âge qu'il convient d'édifier la "charpente" des connaissances. C'est également le temps si précieux et si court de la formation de l'esprit.

Or, déclare M. Wells, des trente heures que comporte la semaine scolaire, il faut déduire celles qu'on consacre aux sciences, aux arts, à la langue, à tout ce qu'il dénomme le "non informative" enseignement. L'élève dispose à peine d'une heure par journée pour ce qui est vraiment la documentation. C'est un total annuel de 240 heures si l'on fait abstraction du temps perdu en fêtes, en absences causées par la maladie, 2,400 heures durant toute la durée de la scolarité. M. Wells, on le voit, se plaît aux statistiques, voilà ce qu'il reste pour donner à l'enfant une idée générale du monde et des hommes et poser des assises de la conscience universelle.

C'est dire qu'il faut faire vite si l'on veut éviter qu'on reproche à l'école de former des esprits au sens critique faible, étroits et nébuleux, suspicieux ou crédules et hors d'état de prendre, en face du danger, les décisions convenables. "Simples chairs à canon ou fauteurs de troubles", ajoute M. Wells.

ATRAVERS JOURNAUX ET REVUES

par BENOIT BROUILLETTE

Mais quel plan d'études propose l'écrivain?

Il faut bien conter à l'enfant les histoires vécues de sa terre natale et celles des autres pays. Il ne peut ignorer combien son existence diffère de celle de ses

ancêtres et que ce changement a été progressif. Qu'il ait quelques notions sur les "lois et les malfaiteurs", sur les "rois et sur les conquêtes", mais qu'on passe sous silence ce qui a trait aux dates et aux détails dynastiques. Il faut abandonner cette idée que l'histoire ne peut être aux bambins de huit et neuf ans qu'un "merveilleux" récit.

Divers aperçus du relief local introduiront la géographie. Mais ne nous hâtons pas d'indiquer à l'élève la forme de la Terre. Il n'est pas si aisé que d'aucuns le prétendent de prouver qu'elle est ronde.

L'étude de la matière, poursuit M. Wells, ne saurait s'amorcer que par des expériences sur quelques phénomènes, tels l'évaporation ou la congélation ou bien l'ébullition de l'eau.

Et voici la zoologie. La faveur dont elle jouit à l'école primaire enchante M. Wells. La plupart des élèves pourraient, dit-il, apprendre bien plus qu'on ne le croit touchant les animaux. Il faut leur présenter telle bête sauvage, — l'ours, le tigre ou le loup — sous un jour plus sympathique en narrant la manière dont elle vit ou s'amuse et même se comporte avec l'homme.

Wells ne pense pas que la botanique soit de quelque attrait aux enfants. Les fleurs et-les fruits réjouissent leur regard et sont des éléments de la culture esthétique. Ce sont également — et le détail, dit-il, sera bien accueilli — des lieux de refuge et d'approvisionnement pour les insectes. Mais l'étude des plantes reste prématurée.

L'âge nous a conduit à la seconde étape du savoir. Le moment est venu d'initier l'élève à la connaissance du monde. L'histoire véritable, celle qui s'interdit d'exalter chez les peuples des sentiments de haine, de défiance mutuelles, est à la portée des enfants. Je pense, dit M. Wells, que le patriotisme outré et combatif qui menace l'humanité est souvent engendré par les leçons des maîtres. Au lieu de refréner les instincts barbares que l'élève porte en lui, ces leçons, souvent, les excitent. Son orgueil s'exaspère au récit des conquêtes, des gloires, de la puissance de son propre pays. Il faudrait s'en tenir à l'étude objective des grands événements et de la civilisation.

Si une telle conception demeurait impossible aux générations précédentes encore mal informées, nous avons maintenant, grâce aux archivistes, des notions sur les mœurs des hommes disparus, la lente évolution de la vie collective, le rôle joué par l'Eglise, les rois et les guerriers, le travail et les découvertes, bref sur le développement de l'espèce humaine des origines à nos jours.

Et quoi de plus suggestif que la vision concrète de ces étapes du progrès. Quel chemin parcouru de l'utilisation de la pierre et du fer, de l'animal et de la route, de la poudre et de la vapeur aux inventions de notre époque. Quelle merveilleuse histoire que celle des sociétés perse, grecque ou romaine... Quels horizons nouveaux après l'apparition du christianisme...

La seule difficulté est d'adapter ces faits à l'entendement des enfants. Mais de quel profit leur sera une étude qui les fera penser, non plus en jeunes clercs ignorants et bavards, mais, à tour de rôle, en marin, en soldat ou en artisan, en constructeur de route ou en bâtisseur de ville. Rappel pittoresque des leçons du passé pour l'éducation du présent.

La géographie, elle-même, change de caractère. Moins d'énumération de caps et de fleuves, mais la claire description de certaines régions comme le Labrador, les pampas ou les forêts de l'Amazone; ou bien l'explication de curieux phénomènes tels que les périodes du Nil. Il convient d'insister sur l'aspect varié de l'habitat humain et de l'existence des races. Les vues photographiques, les films rapportés par les explorateurs seront, à ce sujet, d'un secours constant.

Il reste à confirmer les notions scientifiques. En un siècle où triomphent, avec le machinisme, l'électricité, la radio, c'est un jeu de donner aux études physiques le maximum d'intérêt.

Mais une éducation aussi modernisée exige des maîtres "à la page", c'est-à-dire intellectuellement comme matériellement outillés. Il faut surtout veiller à les tenir en forme. Nous admettons, dit Wells, qu'une maison a besoin d'une peinture fraîche tous les trois ans sur sa façade, tous les sept ans à l'intérieur. Et nul n'entrevoit que le maître lui-même doit se renouveler. Certains instituteurs paraissent retarder de cinquante ans au moins et ne sont plus perfectibles. La mise à la retraite des deux tiers d'entre eux apparaît nécessaire; et l'entrée en vigueur d'une législation des adultes peut en fournir l'occasion.

Non seulement les maîtres, mais aussi les ouvrages employés à l'école doivent être remplacés. Car ces manuels mêmes sont trop vieux de dix ans, voire d'un demi-siècle, et tout est à changer dans leur présentation et dans leur contenu. Un jour viendra peut-être, ajoute M. Wells, où les livres seront faits d'une telle matière qu'ils prendront feu tout seuls après cinq ans d'usage, ce qui obligera à en substituer d'autres.

C'est que nous abordons le stage essentiel de l'éducation. A la géographie, va succéder l'étude des lois économiques et de la structure sociale du monde. L'élève doit connaître les conditions modernes de la vie et du travail, les formes des échanges et de la production comme ce qui a trait à la propriété et à l'usage des monnaies. Il doit aussi savoir que ces conventions mêmes impliquent la confiance et le respect du droit. Les lois "inexorables" de l'économie politique ne sont, dit M. Wells, que des "généralisations téméraires dont le pompeux langage dissimule mal l'insuffisance". La plupart des hommes ignorent, par exemple, que l'institution du salaire a supprimé, en fait, un des modes du servage ou que les fluctuations de la valeur monétaire sont d'importants facteurs de la prospérité.

Et voici, enfin, la sociologie. L'élève sait maintenant distinguer le mobile et la portée de ses actes. La morale a fixé ses qualités natives: la droiture et l'honnêteté. Il reste à développer les sentiments altruistes qui sont à la base de la vie collective, c'est-à-dire qu'il doit réfléchir aux principes régisseurs des relations sociales. Car le milieu lui-même, dans une large mesure, forme l'individu.

Initions le jeune homme aux doctrines capitales — religieuses ou philosophiques — qui se partagent le monde. Et si cet aperçu, en piquant sa curiosité, trouble aussi sa conscience, donnons lui les moyens d'analyser en propre les éléments de ce conflit. Ainsi refera-t-il le chemin laborieux des fondateurs de l'éthique.

L'étude du caractère chez les individus suivra naturellement celle de la société. La chose est d'importance dans le choix d'un métier et la conduite de la vie. Problèmes délicats qui relèvent de nos goûts et de nos aptitudes, mais qu'il faut se poser à temps si l'on ne veut que d'autres, plus riches d'intentions que de vraie compétence, ne se les posent pour nous.

M. Wells n'a garde d'oublier les adultes. Il leur fait, d'ailleurs, confiance. Ceux qu'on aura nourris des programmes ci-dessus voudront, affirme-t-il, en élargir l'esprit et en étendre la portée. Ils resteront d'eux-mêmes au contact des mouvements — sociaux, intellectuels, qui agitent l'humanité.

Mais il n'en faut pas moins instituer à l'usage de tous les travailleurs des cours d'entretien et de perfectionnement. Car, ajoute l'écrivain, on est surpris de voir le nombre de tous ceux — médecins, avocats, voire professeurs — qui s'abandonnent à la routine.

Il s'agit moins, d'ailleurs, de meubler leur esprit de notions empruntées aux livres, aux revues — encore qu'il y ait là une source fort riche d'informations — que de les rendre aptes à se perfectionner dans leur propre métier.

Inspirer à l'adulte l'idée de la recherche, maintenir sa curiosité, voilà le critérium de cette éducation. Or, l'artiste, l'écrivain autant que le savant ou que l'industriel, que l'administrateur ou que l'homme d'Etat, demeurent perfectibles.

C'est la somme des bienfaits de leur activité qui crée ou qui accroît le patrimoine social. Et c'est ce patrimoine que nous avons la charge re faire fructifier."

Maurice Ravel

Le célèbre compositeur français Maurice Ravel est décédé ces jours derniers, à l'âge de 62 ans. Il a succombé aux suites d'une grave intervention chirurgicale à l'intestin qu'on avait dû lui faire quelques semaines auparavant. Au moment de sa mort, Maurice Ravel avait à son chevet son médecin, le Dr Clovis Vincent, son frère, M. Edouard Ravel, et d'autres membres de sa famille.

L'auteur du Boléro, de la Rhapsodie espagnole et du Concerto basque naquit à Cibourne, dans les Basses-Pyrénées, le 7 mars 1875.

De l'aveu même de son disciple, Alfred Cortot, Maurice Ravel a toujours été distant et peu enclin aux confidences, même dès l'époque éloignée où il étudiait au Conservatoire, alors sous la direction de Théodore Dubois. Aussi n'est-on guère renseigné sur sa vie intime.

Cette réserve dans sa vie privée, Ravel l'observa avec l'extérieur, particulièrement avec les critiques. Il avait l'intervioue en horreur et de même ne se souciait pas des appréciations qu'on pouvait faire de ses œuvres.

Lorsque, en 1902, Rucardi Vines joua pour la première fois la Pavane pour une Infante défunte de Maurice Ravel, tous les critiques s'accordèrent pour retrouver dans cette œuvre l'influence de Claude Debussy dont l'Opéra-Comique venait justement de présenter Pelléas et Mélisande. Ravel a accueilli toutes ces critiques avec un sourire énigmatique, le même sourire qui devait, plus tard, accueillir les critiques où on lui attribuait une parenté artistique avec Gabriel Fauré, avec Emmanuel Chabrier ou avec Erik Satie.

La secrète influence qui a dominé sa vie entière ne fut révélée qu'en 1914, lorsqu'on présenta son Tombeau de Couperin, écrit en hommage au grand compositeur François Couperin et en mémoire des jeunes Français tombés au champ d'honneur.

Lorsque les Valses nobles et sentimentales furent présentées, pour la première fois, en 1911, par Louis Aubert, certains critiques les attribuèrent au vieil adversaire de Ravel, Théodore Dubois.

Né dans la campagne basque française, Maurice Ravel avait un sens comparable à nul autre du tempérament espagnol, bien qu'il ait été le plus français de tous les compositeurs français contemporains. Ses œuvres les plus exquises ont été écrites sur les thèmes typiquement français, entre autres Daphnis et Chloé, Ma Mère l'Oye, L'Enfant et les Sortilèges, Gaspard de la Nuit. De même certaines de ses meilleures œuvres pour orchestre, telles que le Concerto basque et le Concerto pour la main gauche (ses deux dernières œuvres) sont d'inspiration française.

Ce qui n'empêche pas ses œuvres d'inspiration espagnole, telles que le *Boléro* et la *Rhapsodie espagnole*, d'avoir acquis une réputation internationale et d'avoir suffi, à elles seules, à rendre Ravel à jamais célèbre.

Le Boléro a été joué pour la première fois, en novembre 1928.

Benoit Brouillette.

Nos recueils de jurisprudence

(suite de la page 84)

pour rendre son jugement. Dans cette cause, l'omission des témoignages que le juge a cités dans ses notes nous empêchent de bien comprendre ce qui a motivé son jugement. Il faudrait aussi éviter des erreurs monumentales comme celles commises dans la rédaction du jugé de la cause de la Compagnie Paquet vs. Paquin, en 1910. Cette cause est rapportée dans 39 C. S. 58, et l'honorable J.-B. Archambault dans 72 C. S. 29, aux pages 34 et 35 et dans 28 R. J. 213 fait une critique très intéressante de ce jugé.

Dans le Rapport du Comité, on dit avec raison que "les arrêts sont la boussole qui guide le jurisconsulte et le magistrat dans le chemin de la justice. Que faut-il donc penser d'un arrêt qui serait rapporté avant que les délais d'appel soient expirés et qui, plus tard, est infirmé. Il arrive souvent qu'une question de droit, par là même qu'elle était décidée dans un sens était d'un intérêt primordial et qu'il y avait lieu de le rapporter. Toutefois, une cour d'appel saisie de la même question, n'y attachant pas la même importance, et la décision étant mal fondée, l'infirme dans un jugement très

concis. Ce jugement ne trouve pas de faveur en règle générale aux yeux de l'arrêtiste et il n'est pas rapporté. La conséquence est que cela nécessite la publication d'une note avertissant que tel jugement a été infirmé, l'obligation pour l'avocat ou le magistrat d'insérer en marge de la page où est rapporté le jugement qu'il a été infirmé en appel. Lors de la publication de l'index, tout avocat qui prend soin de ses rapports judiciaires est obligé de faire une quinzaine d'annotations. Malheureusement, en pratique beaucoup ne le font pas, ne prennent pas la peine de regarder à l'addenda lorsqu'ils lisent une cause, se trompent et conseillent mal leurs clients. Et, autre conséquence, le jugement infirmé demeure dans le recueil et au lieu d'être la boussole qui guide...

Il faut aussi éviter la duplication et a fortiori la triplication dans nos recueils d'arrêts. Cet état de choses a, pour conséquence, que nous nous trouvons à payer deux ou trois frois pour la même matière.

(à suivre)

Louis-Philippe Gagnon.

MAURICE BERNARDIN

JEAN-LOUIS BERNARDIN

ANDRE BERNARDIN

COURTOIS FRERES, ENRG. ASSURANCES

Depuis 1890, ce bureau transige avec une clientèle choisie l'assurance sous toutes ses formes.

Demandez l'examen de vos polices et vos problèmes deviendront les nôtres.

NOS CONTRATS SONT UN GAGE DE SÉCURITÉ ET D'INDEMNITÉ.

1285, RUE VISITATION, MONTREAL.

Tél. CHerrier 3195

Ceux qui s'en vont

DOCTEUR ALFRED PINAULT

Encore un de fauché avant d'avoir accompli la tâche proposée. Qui aurait jamais cru?

Né en 1891 à Sacré-Cœur, il fit ses études au séminaire de Rimouski d'où il sortit bachelier. Inscrit à l'Ecole Dentaire de Montréal à une époque où la pénurie des manuels et le nombre trop restreint des professeurs rendaient l'enseignement difficile, il ne tarda pas à devenir, après ses professeurs, l'élève le plus consulté de sa classe.

C'est ainsi que je l'ai connu en fouillant et discutant Roussel pour en tirer ce qui nous serait le plus immédiatement utile.

En 1918, il sortit premier de sa promotion avec la distinction "Maxima cum laude". Aussi dès 1921 revenaitil à l'Université comme assistant aux cours de prothèse. A peine avait-il eu le temps d'entrevoir la tâche qui l'attendait que la maladie du Dr Gendreau lui jeta sur les épaules tout le fardeau de cet enseignement. La science dentaire à cette époque avançait avec une telle rapidité qu'il ne fallait rien négliger pour être à point. Il semblait que tout était à faire. Il ne s'affraya pas. D'une santé robuste, ambitieux par tempérament, homme d'ordre et de méthode, doué par surcroît d'une extraordinaire habileté manuelle, il se mit à l'œuvre, et tout de suite on sentit que la chaire d'enseignement de prothèse allait connaître des progrès dignes de ce temps. Il acquit un tel bagage de connaissances et visait tellement à l'idéal dans l'enseignement comme dans sa pratique privée, que souvent les novices le perdaient de vue. Ce fut en un mot un excellent professeur et l'un des meilleurs praticiens de notre époque.

Il travaillait trop. D'une ponctualité exemplaire à son cours du matin, il se dépensait au laboratoire ou à la clinique jusqu'à midi. De là il se rendait à son bureau pour se consacrer à sa clientèle et comme tous les professeurs de carrière de notre faculté, devait travailler tard le soir pour boucler son budget.

Enseigner, et pratiquer fidèlement ses leçons ne lui suffisait pas. Il voulut aider les nôtres en travaillant au progrès scientifique de notre profession. Il fut un des membres fondateurs et président de la Société Dentaire de Montréal. C'est sans compter qu'on le vit se dépenser à l'organisation de tous les Congrès des Dentistes de langue française d'Amérique du Nord. Il était depuis plusieurs années, membre du Barreau des Gouverneurs des Dentistes de la province de Québec. Et nombre de confrères lui seront reconnaissants des cours de perfectionnement qu'il leur donnait chaque année.

Sourdement miné par des soucis d'un autre ordre, il devait un jour payer la rançon d'un tel labeur. Depuis quelques mois, il se plaignait de sa santé. Il aurait bien voulu prendre une vacance, se reposer un peu. Mais allons donc! Est-ce permis à un professeur d'Université? Non, faute d'argent comme les autres, il s'en passait. Nous n'aurions jamais cru qu'il succomberait si tôt.

Tous les confrères s'accordent à dire que nous perdons en lui un ami sincère et loyal. Quand on avait gagné sa confiance il l'accordait inébranlable. Et pour employer une expression que l'on retrouve dans toutes les bouches : sous cette rude écorce se cachait un cœur d'or. Il était d'une extrême sensibilité et rien n'était plus facile de s'entendre avec lui pourvu que l'on ait soi-même du cœur. Qu'il repose en paix.

Dr Alcide Thibaudeau, D.D.S.

*

Le Dr J.-H. VILLENEUVE, vétérinaire et sportif bien connu de Montréal et de toute la province, est décédé subitement le 26 décembre à la suite d'une angine.

Né à Montréal le 4 janvier 1886, fils d'Honoré et de Mathilda (Dault) Villeneuve, de Montréal. Le Dr Villeneuve fit ses études aux collèges Sainte-Marie et de Montréal, fut surintendant de la General Animals Insurance Co., étudia la médecine vétérinaire à l'Université Laval de Montréal où il obtint son doctorat en 1915. Avantageusement connu comme praticien vétérinaire à Montréal, il fut nommé professeur à l'Ecole Vétérinaire en 1917, créé chevalier du Mérite agricole par le gouvernement français en 1924, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à l'agriculture, nommé vétérinaire de la Cité de Montréal après examens et concours en 1921; éditeur de la revue canine "All Dogs" 1921-1923, fondateur de l'Association Canadienne Vétérinaire en 1923, fondateur de l'Association des Anciens de l'Ecole Vétérinaire de Montréal 1922, président de l'Association Médicale de Montréal 1921. 1924, secrétaire provincial de l'Association Vétérinaire Américaine, directeur de l'Association Athlétique de l'Université de Montréal, marguillier de la paroisse Notre-Dame de Montréal 1925, gouverneur des médecins vétérinaires de la province de Québec 1924-1925, membre à vie de la Montreal Kennel Association, vétérinaire officiel de la Province of Quebec Racing Association.

Il laisse dans le deuil trois fils : Paul, étudiant de l'Ecole Vétérinaire d'Oka, Jean, élève du Collège Sainte-Marie, Jacques; cinq filles : Mlles Aimée, Claire, Paule, Laure, Denyse ; sa mère, Mme R.-E. Labelle, deux frères, MM. Albert Villeneuve, Edgar Labelle, une sœur, Mme Henri Lacoste.

*

M. le notaire J.-H. DESROCHES, chef du secrétariat de la Ligue d'Achat Chez Nous et chef du secrétariat de l'Association des Voyageurs Catholiques, est décédé lundi, le 27 décembre, à l'hôpital Notre-Dame, après deux jours de maladie.

Né à Saint-Esprit, comté de Montcalm, le 28 décembre 1880, M. Desroches avait fait ses études classiques au Séminaire de Joliette et ses études de droit à l'Université Laval de Montréal. Il débuta dans l'exercice de sa profession à Grand'Mère comme associé de M. le sénateur P.-E. Blondin, ancien président du Sénat. Il s'intéressa à toutes les activités sociales et politiques de sa région. Il fut tour à tour Grand Chevalier et Député de District de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Il dirigea pendant plusieurs années un journal régional qu'il avait lui même fondé: la Semaine. En 1921, il fut candidat conservateur dans le comté de Champlain.

M. le notaire Desroches vint plus tard s'installer à Montréal où il continua à s'intéresser aux questions sociales et politiques.

Il collabora à plusieurs journaux tant quotidiens qu'hebdomadaires, notamment le Miroir et l'Illustration. Il était depuis trois ans chef du secrétariat de l'Association des Voyageurs Catholiques du Canada et il fut le premier chef du secrétariat de la Ligue d'Achat Chez Nous.

Lui survivent : sa femme, née Gendron, et neuf enfants.

*

Mardi, le 28 décembre, à l'église Saint-Jacques, ont eu lieu les funérailles du Dr Jean-J. Lamontagne, attaché à l'hôpital Saint-Luc, décédé à l'âge de 28 ans.

M. le curé Lacombe a chanté le service, assisté de MM. Bédard et Beaulac, P.S.S.

Les porteurs d'honneur étaient MM. les Drs Eugène Garceau, Aimé Desforges, Paul Morin, Paul Archambault, Louis-Ph. Robert et Marcel Robitaille.

Le deuil était conduit par le père du défunt, le Dr Aimé Lamontagne; son frère, M. Eugène Lamontagne; son oncle, M. Edmour Nadeau; ses cousins, MM. Jean Robert, Charles Langevin, Clarence Gagnon, Tancrède Tremblay, Wilfrid Gagnon, Freddy Gagnon, Joseph Lamontagne, F.-L. et Claude Gagnon.

*

Nous avons le regret d'annoncer le décès du Dr THO-MAS-AUGUSTE BRISSON, ancien maire de Laprairie. Le Dr Brisson vivait retiré depuis une dizaine d'années, à la suite d'une grave maladie dont il ne s'était jamais relevé tout à fait.

Né à Saint-Lin des Laurentides en 1852, il avait grandi à Laprairie où son père était venu exercer sa profession de médecin. Après ses études secondaires au collège de l'Assomption et au collège de Montréal, M. Brisson suivit les cours de l'ancienne Ecole de Médecine Victoria, qui précéda l'institution de la Faculté de Montréal. Admis à sa profession en mars 1876, le Dr Brisson s'établit d'abord à Saint-Constant. Deux ans plus tard, il se fixait à Laprairie, où il ne tarda pas à occuper les diverses fonctions de la vie publique.

Maire de Laprairie, de 1885 à 1892, il fit beaucoup à ce titre pour le réaménagement et l'assainissement de la ville, menacée chaque année de l'inondation. Il s'employa également à favoriser les mesures d'hygiène publique et les œuvres d'assistance maternelle et de puériculture.

Amateur d'histoire générale, d'archéologie, d'histoire canadienne et de généalogie, le Dr Brisson fit souvent des conférences à la Société historique de Montréal. Il avait également colligé les documents anciens se rapportant à La Prairie, la seigneurie, la paroisse et le comté.

*

Le Dr TANCREDE CHARLES GABOURY, autrefois percepteur du revenu provincial pour le district de Montréal et ancien député à la Législature pour le comté de Pontiac, est décédé à la suite d'une pneumonie.

Le défunt était né à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, le 13 mars 1851, du mariage de Jean-Baptiste Gaboury, et de Rosalie Malo. Il fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, puis à l'Université Saint-Joseph d'Ottawa, et ses études médicales, au collège des médecins de Montréal. Il fut le premier médecin canadien-français à s'établir dans le comté de Pontiac, où il se dévoua durant près de cinquante ans.

Il fut pendant cinq ans maire de Bryson, alors chef-lieu du comté. En 1896, choisi comme candidat libéral au fédéral, il fut défait par M. W.-J. Poupore, mais, en 1908, il était élu à l'Assemblée législative provinciale alors qu'il

s'intéressa à la construction du tronçon de ligne du Pacifique Canadien reliant le Long-Sault à Ville-Marie dans le Témiscamingue. C'est à la demande du Dr Gaboury que le comté de Pontiac fut détaché du Témiscamingue.

En 1877, il épousait Mary-Jane Fletcher, de Rigaud, décédée l'an dernier. Il laisse deux fils : Raoul, marchand d'Edmonton, Alberta ; Ernest, avocat conseil au ministère du Revenu national à Ottawa ; une fille, Mme Charles-Edouard Lavergne (Berthe) ; un frère, le Dr Ulric Gaboury, de Lefebvre, Ont., une sœur, Mme Edouard Crevier, (Azalie), de Saint-Laurent, et sept petits-enfants : Thérèse, Agnès, Françoise et Jean-Marie Lavergne ; Paul et Marie Gaboury et Lorraine, fille de feu Emile Gaboury, de son vivant, agent consulaire de France à Halifax.

*

Me TOUSSAINT BROSSEAU, c.r., l'un des plus vieux avocats de Montréal, est décédé, à l'âge de 81 ans. Il avait pratiqué sa profession à Montréal pendant plus d'un demi-siècle. Il avait continué à se rendre fidèlement à son bureau jusqu'à sa dernière maladie, il y a quelque temps.

Né à Chambly, le 21 septembre 1857, Me Brosseau avait fait ses études au collège Sainte-Marie et à l'Université Laval de Québec. Il avait fait sa cléricature avec l'étude Lacoste et Globensky et avait été, dans la suite, associé avec diverses autres études légales. A sa mort, il était chef de l'étude Brosseau et Brosseau et pratiquait avec son fils Bernard. Admis au Barreau en 1881, il avait eu fréquemment l'occasion d'aller plaider à Londres, devant le Conseil Privé. Il devint conseil du Roi en 1899. Lui survivent : deux fils, Bernard et Claude Brosseau.

*

Le Dr ROMEO VALLEE, de Ville Saint-Pierre, est décédé le 13 janvier, à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

Né le 1er février 1895, le Dr Vallée était le fils de feu Napoléon Vallée et de Mme Vallée. Son père avait été propriétaire de l'hôtel Queen. Le Dr Vallée avait fait ses études classiques au Collège de Montréal et ses études médicales à l'Université Laval de Montréal. Il servit comme médecin militaire pendant la guerre. Il était attaché aux hôpitaux St-Joseph et Général de Lachine et Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal; il était en outre médecin de la Goutte de lait à Ville Saint-Pierre et Lachine.

Outre sa femme, née Renaud (Jeannette), il laisse un frère, M. Napoléon Vallée, de Montréal, et cinq sœurs : Mlle Albertine Vallée, Mme Ernest Vallières (Blanche), Mme Léopold Moreau (Alice), Mme Joseph Casavant (Anna), Mme Léopold Saint-Amour (Yvonne). Ces dames habitent toutes Montréal, sauf la dernière, qui réside à Ottawa.

Me ANTHIME FORTIN, C.R., avocat, est décédé le 18 janvier, à son domicile, 64, Elmwood, Outremont, à l'âge de 58 ans, après quelques jours de maladie.

Lui survivent : sa femme, née Morin (Amélia) ; cinq fils, Gilles, novice chez les Jésuites au Sault-au-Récollet, Bernard, étudiant en droit à l'Université Laval ; Robert, André et Armand, étudiants au collège Jean-de-Brébeuf. Lui survivent aussi plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, dont Mgr Oscar Morin, P.B., vicaire apostolique de Navrongo (Afrique), et la Rév. Sœur Morin, de l'Institut des Aveugles de Nazareth.

(suite à la page V)

Quelques Livres

LA DIÈTÈTIQUE, ouvrage écrit en collaboration, in 80 de 307 pages, avec nombreux tableaux, imprimé au Devoir, à Montréal.

A propos de ce livre, notre éminent collègue, le Docteur Léo Pariseau appelait récemment l'attention sur l'importance de la diététique, aujourd'hui trop négligée par la plupart des médecins. Les successeurs d'Hippocrate, dit-il, avaient divisé la Médecine en trois branches, l'une qui s'efforçait de guérir par le régime, la seconde par les médicaments, la troisième par les manipulations (l'étymologie est trop claire, pour n'y point reconnaître la chirurgie). Et Celse considérait comme les plus distingués, — longe clarissimi auctores, — ceux qui écrivaient sur la diététique.

De nos jours, ajoute-t-il, cette science a gardé sa primauté, parce qu'elle est capable de soutenir et de relever l'être vivant par des moyens purement physiologiques.

C'est parler logiquement; apprenons donc les ressources de la diététique. A qui veut la connaître dans tous ses détails, je signale fort volontiers ce manuel; c'est le meilleur, le plus pratique et le plus complet que je connaisse.

Il est anonyme et plural, dû à une "collaboratoin", dit fort modestement le titre. Je suppose qu'il a été écrit par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, qui desservent l'Hôtel-Dieu de Montréal, mais j'imagine que quelques uns de leurs maîtres, et non des moindres, les ont conseillées et guidées, sinon, comment expliquer les richesses scientifiques de ce livre et l'éclectisme de la bibliographie. Car, je n'ai pas besoin d'insister sur la compétence de ces excellentes religieuses dans la pratique des régimes et dans l'art de préparer les aliments. Cette "collaboration" est vraiment intéressante et fructueuse.

*

CARTESIO, NEL TERZO CENTENARIO DEL "DISCORSO DEL METHODO", publications de la Faculté de Philosophie de l'Université catholique du Sacré-Cœur, Milan, Italie, 1937.

Ce gros volume In-8 de près de mille pages contient des études écrites par divers professeurs de philosophie d'universités européennes sur Descartes, à l'occasion du tricentenaire du Discours de la méthode, sur l'invitation de la Faculté de Philosophie de l'Université de Milan. On y trouve des études en français, en italien, en espagnol et en allemand. La préface est écrite par le Père Agnostino Gamelli, franciscain, recteur de l'Université du Sacré-Cœur. Le volume est un supplément à la Revista di filosofia Neo-Scolastica. Précieuse contribution qui s'ajoute à d'autres du même genre, déjà parues, notamment à l'occasion du dixième centenaire de la mort de saint Augustin, du quatrième centenaire de la mort du cardinal

Téléphone : HA. 5544

Spécialités : Examen de la vue Verres Correcteurs

A. PHANEUF — A. MESSIER

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, rue Saint-Denis, (Tout près de la rue Ontario).

Montréal

Tommasso De Vio Gaetano, etc. Cette université catholique célèbre d'une façon magistrale les grands anniversaires philosophiques.

H. B.

*

OUVRAGES RÉCENTS SUR LA GÉOGRAPHIE ET L'HIS-TOIRE.

Les ouvrages et articles suivants ont été écrits par des auteurs canadiens, soit totalement soit en collaboration. Leurs auteurs font tous partie du Comité national canadien de l'Union Géographique internationale.

Griffith Taylor, Environment, Race, and migration. Fundamentals of human distribution: with special sections on racial classification; and settlement in Canada and Australia. Un vol. in 80, pp. XV et 483, 158 figures dans le texte. The University of Toronto Press, Toronto, 1937. (\$2.95).

Griffith Taylor, "Food and Population Problems of the Pacific Basin." Tiré à part du volume VI, Proceedings of the Institute of International Relations, Berkeley, Californie, 8-15 août 1930, p. 207-235, 8 figures dans le texte.

Griffith Taylor, "Wither Geography? A review of some recent Geographical texts". The Geographical Review, New York, jan. 1937, p. 129-135.

Isaiah Bowman (sous la direction de), Limits of Land Settlement. A report of Present-day Possibilities. Un vol. in 80, pp. VII et 380, 7 cartes, 75 fig. dans le texte. Council on Foreign Relations, New York, 1937 (\$3.50). Les auteurs canadiens qui ont collaboré à cet ouvrage sont: W. A. Mackintosh, chap. III "Canada, as an area for settlement" et Griffith Taylor, chap. VIII "Possibilities of settlement in Australia".

Harold A. Innis (sous la direction de), The Dairy Industry in Canada. Un vol. in 80, pp. XXXII et 299. The Ryerson Press, Toronto, 1937, (\$3.75). Coll. The relations of Canada and the United States, préparé sous la direction de la Fondation Carnegie pour la Conciliation internationale.

B. Brouillette, "Les terrasses moyennes de la Mauricie". Visages de la Mauricie. No. spécial du Bien-Public, Trois-Rivières, p. 73-77.

W. C. Bethune (sous la direction de), Canada's Western Northland. Its history, resources, population and administration. Un vol. in 80, broché, pp. 162, 52 illustrations, 1 carte hors texte. Service des mines et des ressources, Ottawa, 1937, p. 73, chap. sur l'agriculture et l'horticulture, par W. D. Albright.

Anesthésie au gaz sur rendez-vous Tél. DE. 4055 2292, Girouard

DOCTEUR M. CLERMONT B.A., F.I.C.A. ANESTHESISTE

à l'hôpital de la Miséricorde et à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine Membre de la "International Anesthesia Research Society" et de la "Montreal Society of Anesthetists". W. Y. Williams, "Canada Western Province, British Columbia." Canadian Geographical Journal, Ottawa, décembre 1936, p. 479-485.

Arthur Morton, Under Western Skies. Being a series of penpictures of the Canadian West in early fur trade times. Un vol. in-80, pp. 232, 9 ill. hors texte. Thomas Nelson & Sons, Limited, Toronto, 1937, (\$2.00).

Arthur Morton, "Did Duncan M'Gillivray and David Thompson cross the Rockies in 1801?" The Canadian Historical Review, Toronto, juin 1937, p. 156-162.

Cette simple énumération nous fait voir que des Canadiens s'intéressent à la géographie. Sur le plan international, notre pays a du retard à rattraper. Il importe donc de favoriser les travaux de ce genre. Le Canada, nous l'espérons, sera bien représenté au prochain Congrès international de géographie, qui aura lieu l'été prochain à Amsterdam. On ne pourra pas dire, comme au Congrès précédent, que le Canada est au nombre des trois pays où la géographie est le plus négligée.

B. B.

OUVRAGE HISTORIQUE.

La Carnegie Corporation, section de l'Endowment for International Peace, dont M. Shotwell, professeur d'économie politique à l'Université Columbia, est directeur, a proposé de faire les frais d'un ouvrage historique, sorte d'enquête sur les relations entre les Etats-Unis et le Canada, de 1603 à nos jours. Il s'agit de montrer comment les deux pays ont influé l'un sur l'autre, comment ils ont réagi l'un par rapport à l'autre au cours de plus de trois siècles de voisinage. Une telle étude fait éclater le facteur économique dans toute sa force. Notre histoire du Canada s'explique par l'influence économique. Ce sont les traitants iroquois qui ont martyrisé les missionnaires jésuites.

L'ouvrage se composera de sept études différentes. Voici dans quel ordre ces études prendront place dans le volume : Période de 1603 à 1763, Acadie et Nouvelle-Angleterre, Gustave Lanctôt; période 1608-1763, Nouvelle-France, Raymond Parent, diplômé de l'Ecole des Chartes de Paris; période 1760-1880, avant et après la Révolution américaine, Gustave Lanctôt; période 1820-1867, influence américaine sur les événements de 1837, de 1849 et de 1867, Jean Bruchesi, professeur à l'Université de Montréal et sous-secrétaire de la province; période 1867 à nos jours, influence politique, économique et sociale américaine, Gustave Lanctôt; période de 1760 à 1840, influence française dans les territoires de l'ouest, Benoît Brouillette, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales; enfin, période de 1763 à nos jours, influence religieuse canadienne-française aux Etats-Unis, l'abbé Georges Robitaille, curé à l'Epiphanie.

Cet ouvrage sera publié en français ou en anglais.

AUTOUR DU MONDE, par l'abbé J.·C. Beaudin, I vol. 340 pages, in·8, largement illustré. Librairie Beauchemin, Montréal,

Monsieur l'abbé Beaudin se rappelle le vers: "Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage..." Cependant, le voyageur moderne se déplace avec moins de difficulté que les viateurs antiques. Ce volume est le recueil des causeries que l'abbé Beaudin a prononcées à la radio, en marge d'une croisière autour du monde. C'est un journal de voyageur. Ce genre a été illustré dans la littérature française par des noms illustres. De nos jours encore, des écrivains de premier plan le pratiquent. Dans notre littérature ca-

nadienne, feu le juge J. C. Wilson a, il y a quelques années, publié le récit d'un voyage autour du monde.

L'ouvrage de l'abbé Beaudin n'a aucune des prétentions littéraires des ouvrages de Tharaud, des Recouly et des Morand. Il contient des causeries et des articles parues dans La Presse. Le volume conserve le ton de la causerie à "Mesdames, Messieurs, mes jeunes amis". Auditeurs et lecteurs ont eu chance d'apprendre beaucoup de géographie et d'histoire. Ils profiteront, grâce au recueil, des renseignements qui s'accumulent au cours d'une croisière. Ces mérites intrinsèques vaudront à l'ouvrage une large audience. La publicité extraordinaire, à la radio et dans les journaux, faite au volume de l'abbé Beaudin lui assurera une ample diffusion.

H. B.



* CAISSE * NATIONALE D'ECONOMIE

55 ouest, rue S.-Jacques Montréal — Harbour 3291 MGR CHARLEBOIS (NOTES ET SOUVENIRS), par J.M. Pénard, O.M.I., 1 vol. in 8, 242 pages, illustré. Editions de la Librairie Beauchemin, Montréal, 1937.

Son Eminence le Cardinal Villeneuve loue en ces termes l'ouvrage du Père Pénard : "D'autres peut-être eussent dans cet ouvrage poussé plus à fond leurs analyses psychologiques ou enrichi leur style de plus d'ornements littéraires. Dans sa simplicité, votre narration jour par jour pour ainsi dire de la vie de missionnaire de cet apôtre héroïque, nous révèle pourtant son âme plus au naturel; son âme, si profonde sous une écorce qui la contenait pour ainsi dire à l'étroit, si chaude malgré les glaces de la timidité et l'habitude des longs isolements". Cette opinion donne une juste idée de cet ouvrage. C'est le récit de la vie d'un missionnaire oblat depuis l'enfance jusqu'à son décès. Ce religieux a tâché d'être dans les diverses charges de sa vie religieuse un exemple, ou mieux le sel de la terre. Livre édifiant pour les lecteurs à qui on l'offrira en nourriture spirituelle. Livre documentaire qui servira plus tard aux historiens de l'avenir qui voudront écrire l'épopée missionnaire de notre race dont les labeurs apostoliques, commencées avec les premiers apôtres de la colonie française, se prolongent de nos jours au pays des glaces polaires ou des soleils asiatiques et africains.

H. B.

*

LES PIONNIERS DE LONGUEUIL ET LEURS ORIGINES (1666-1681), par Emile Falardeau, Editeur G. Ducharme, 995, St-Laurent, Montréal, 1937.

Préfacé par M. Aegidius Fauteux, M.S.R.C. et Président de la Société Historique de Montréal, ce travail de 190 pages se recommande par sa documentation sur les premiers habitants ayant vécu dans cette ancienne paroisse durant les quinze premières années de son existence (1666-1681).

Chaque colon est représenté par un numéro qui lui est particulier, évitant toute confusion possible comme aussi des répétitions inévitables en de semblables travaux. Dans cette étude se retracent l'arrivée des colons dès leur établissement en cet endroit et les origines des familles suivantes : Bachand, Benoit, Bertin, Bleau, Buisseau, Bourdon, Bouthillier, Charron, Chaperon, Chartrand, Charles, Chené, Chicoine, Denis, Demers, Dupré, Dhazé, Emard, Daigneault, Gendron, Hay, Jodoin, Lanctôt, Lajeunesse, Lespérance, Poupart, Patenaude, Preist, Plouffe, Petit, Robin, Ste-Marie, Surprenant, St-Aubin, Trudeau, Valiquette, Varin, Viger.

*

CHANSONS POPULAIRES DU VIEUX QUEBEC, par Marius Barbeau. Editions, ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, Ont., 25 sous l'exemplaire.

La chanson populaire était jadis aussi familière aux habitants de Québec que le pain quotidien. Elle accompagnait voyageurs, explorateurs, coureurs des bois et canotiers dans leurs expéditions à travers le continent. C'est à la cadence des chansons d'aviron que les rivières de l'Ouest portèrent les premiers découvreurs blancs, et

que les échos de l'Ottawa et du haut Saint-Laurent, au passage des bûcherons et des forestiers, souvent se réveillèrent. Des airs innombrables rythmaient le labeur des femmes et des hommes. Hommes et femmes, enfants et vieillards, amoureux, mères, artisans, bûcherons et buveurs, tous fredonnaient à l'envi les refrains populaires. Dans ce temps-là, chez-nous, on aimait la musique plus qu'on ne l'aime aujourd'hui!

C'est précisément ces refrains que Marius Barbeau commente avec la perspicacité et l'originalité qu'on lui connaît dans ses Chansons Populaire du Vieux Québec. Cette plaquette de luxe qui contient une vingtaine de chansons populaires annotées et commentées est magnifiquement illustrée de dessins d'Arthur Lismer, représentant chanteuses et chanteurs canadiens bien connus tels Madame Jean-Baptiste Leblond, Philéas Bédard, Vincent Ferrier de Repentigny et autres interprètes des chansons de notre terroir. L'ouvrage contient aussi en appendice une riche bibliographie des chansons populaires au Canada.

*

LA TRAME INDIENNE DE L'HISTOIRE DU CANADA, par le Dr D. Jenness, chef du service d'anthropologie du Musée national du Canada.

Dans une première partie, l'auteur examine critiquement les éléments et forces qui stimulent ou retardent le progrès de l'humanité : intelligence des races et des peuples, tempéraments, métissages, climat, influence des grands hommes et des grandes découvertes et, par-dessus tout, les effets des échanges intellectuelles, l'une des principales forces qui élèvent l'homme de la sauvagerie à la civilisation. Le retard de nos Indiens est, dans une large mesure, attribué à leur isolement dans l'hémisphère occidental, sans aucun des contacts qui ont lancé tant de peuples de l'ancien monde sur la voie du progrès, de même qu'au retard de l'agriculture en Amérique.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à la préhistoire des Indiens du Canada. L'auteur étudie la diversité des tribus et des langues au Canada et l'antiquité de l'homme en Amérique. Il se range à l'hypothèse que la plupart des indigènes d'Amérique vinrent de Sibérie en Alaska. Ici, il expose les motifs qui militent contre la probabilité d'une migration par bateau à travers le Pacifique, c'est-à-dire directement du Japon ou de la Chine à la côte du Pacifique. On lira avec intérêt la narration des migrations des esquimaux pendant l'ère chrétienne, ainsi que celles des tribus athapascanes et des tribus de la côte du Pacifique.

L'ouvrage du Dr Jenness, à part sa haute valeur documentaire, constitue un petit traité en marge de nos manuels scolaires d'Histoire du Canada. Il s'adresse aux professeurs et aux élèves de nos collèges classiques comme à tous ceux qu'intéresse la philosophie de l'histoire.

On peut se procurer, à titre gracieux, un exemplaire de La Trame Indienne de l'Histoire du Canada, en s'adressant au Directeur des Editions, ministère des Mines et des Ressources, Ottawa.

*

LE TRAITÉ DE DROIT COMMERCIAL (tomes I et II), se présente sous une toilette typographique impeccable. Solide reliure, papier couché, etc. On trouve l'ouvrage de M. Perrault

GUARDIAN FINANCE and INVESTMENTS COMPANY

AGENTS FINANCIERS • Assurances - Administration - Finance

Spécialités: Assurances contre les risques professionnels: médecins, pharmaciens, dentistes.

266, ST-JACQUES OUEST, (Chambre 217) MONTREAL—MArquette 2587

• GASTON RIVET
Gérant

en vente aux Editions de l'A. C. F., 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les grandes librairies, au prix de \$25.00. Table des matières envoyée sur demande. Conditions

On sait quel succès ont obtenu les deux premiers tomes de l'ouvrage que consacre Me Antonio Perrault au droit commercial.

Les plus grandes autorités du Barreau ont souscrit à l'éloge de M. Georges Pelletier, qui écrivait de M. Perrault, il y a quelques années: "Ce n'est pas un avocat : c'est au meilleur sens et au plus élevé du mot : l'Avocat. Il n'a pas seulement de la conscience professionnelle : il a de la conscience". On pourrait ajouter que chez lui, la conscience s'unit à la science la plus sûre et la plus vaste du Droit. Le Traité de Droit Commercial en est la preuve la plus évi-

Aussi, est-ce avec plaisir que nous remarquons, dans la livraison de novembre de la Canadian Bar Review, l'article que lui consacre M. Georges V. V. Nichols, avocat de Montréal. Nous nous permettons d'en extraire, pour l'avantage de nos lecteurs, les passages suivants:

"These two volumes by the Professor of Commercial and Maritime Law at the University of Montreal, who is at the same time a distinguished practitioner at the Montreal Bar, begin what is designed to be a complete commentary on the commercial law of Quebec. The rank with the two or three most important works presented to the legal profession in Quebec during the last thirty years, and the profession is proportionately in Mr. Perrault's debt.

"... Whatever may be the difference of opinion on detailed points, these two volumes will be an indispensable tool in the hands of anyone faced with a problem in that difficult subject, the commercial law. Henceforth no argument will be quite authoritative, no judgment quite complete, without its reference to Mr. Perrault's

La Vie Universitaire

(suite de la page 88)

La métallurgie

M. Louis Bourgoin, professeur titulaire de chimie industrielle à l'Ecole polytechnique, a commencé une série de douze conférences sur la métallurgie. Ces conférences ont eu lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole, à 8 h. 15 du soir. Voici les dates des conférences et leurs titres :

Mercredi, 19 janvier: La fonte, fabrication et affinage. L'alliage, fercabone. Explication du diagramme d'équilibre. Le fer pur, obtention et propriétés.

Lundi, 24 janvier: Les aciers, fabrication. Propriétés et leurs transformations; états hors d'équilibre, trempe, recuit, revenu. Aciers spéciaux.

Mercredi, 26 janvier: Le cuivre, fabrication, affinage, raffinage. Propriétés, emplois. Principaux alliages.

Lundi, 31 janvier: L'or. Son importance dans le monde. Extraction de l'or des minerais. Propriétés. Alliages.

Mercredi, 2 février : L'argent, Extraction de ses inerais. Raffinage. L'argent, sous-produit d'auminerais. Raffinage. tres métallurgies. Alliages.

Lundi, 7 février: L'aluminium. Elaboration du

métal pur. Propriétés. Alliages. Emplois.

Mercredi, 9 février : Le plomb. Extraction de ses minerais. Raffinage. Emplois. Le zinc. Extraction de ses minerais. Autres sources. Emplois.

Lundi, 14 février : Le cobalt. Le manganèse. Le molybdène. Elaboration des métaux purs. Propriétés. Emplois. Alliages.

Mercredi, 16 février : Le nickel. Elaboration du métal, raffinage. Propriétés. Alliages. Emplois. Lundi, 21 février : Le platine et les métaux ra-

res. Elaboration. Emplois.

Mercredi, 23 février : L'uraninum et le radium. Extraction. Propriétés. Eléments radioactifs artificiels.

Séance de la "Pediatric Society" à l'Université de Montréal

La Pediatric Section of the Montreal Medico-Chirurgical Society s'est réunie à l'Université de Montréal dans le but exprès de prendre connaissance des travaux expérimentaux sur le BCG effectués ces dernières années dans les laboratoires du BCG de la Faculté de médecine, sous la direction du docteur Armand Frappier.

L'assemblée nombreuse était composée d'une bonne partie des pédiâtres de langue anglaise de l'Université McGill et des hôpitaux anglais de Montréal. Le Dr Wright, chef de service au Children's Memorial, présidait et présenta le docteur Frappier, en insistant sur le fait qu'il est l'un des rares médecins canadiens tout à fait au courant des problèmes de la tuberculose expérimentale et particulièrement de la question de la vaccination antituberculeuse par le BCG.

Le docteur E. Dubé, directeur scientifique de l'hôpital Sainte-Justine, souhaita la bienvenue à la Société et aux confrères de langue anglaise qui avaient bien voulu honorer l'Université de leur présence. Il rappela que le docteur Frappier était un élève de Calmette et qu'il n'avait pas craint de vacciner ses trois enfants avec le BCG qu'il

prépare.

Le docteur Frappier, entouré de spécimens de musée, de microscopes, d'animaaux d'expérience et de tout un matériel illustrant ses conclusions, fit une magistrale revue de ses travaux expérimentaux des dernières années. Il parla en anglais. Ses collègues, MM. Fredette et Forté, s'occupaient des démonstrations.

Depuis onze ans, on s'est occupé de BCG à l'Université de Montréal, sous les auspices du Conseil national des recherches au Canada. C'est par milliers que se comptent les expériences du docteur Frappier, démontrant l'innocuité et l'efficacité de cette méthode de vaccination.

Il y eut une intéressante discussion à laquelle prirent part de nombreux assistants, notamment les docteurs Wright, Cushing, G. Ross, Struthers, L. Rhea, Burke, Goldbloom et autres distingués auditeurs.

Cette visite spontanée des médecins de langue anglaise est l'un des plus frappants exemples de leur cordiale collaboration.

Mgr Maurault à Manchester

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, a prononcé, à Manchester, une conférence sur l'Université de Montréal. Mgr le recteur parla sous le patronage de l'Association canado-américaine. Il fut l'invité de M. Adolphe Robert, président de l'Association canado-américaine, et de M. l'abbé Verrette, délégué au comité permanent du congrès de la Langue française.

CEUX QUI S'EN VONT

(suite de la page 95)

Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Viateur d'Outremont.

×

Me MAXIMILIEN COUPAL, notaire, de St-Remi de Napierville, est décédé à l'âge de 76 ans, 4 mois et 4 jours, après une grave maladie de deux années.

Né à St-Michel de Napierville, en 1861, Me Coupal était le quinzième et dernier survivant des enfants de Camille Coupal, encien capitaine de milice, et de Sophie Lefebvre.

Ses études élémentaires terminées à l'école de son village, Me Coupal avait fait ses études secondaires au Séminaire de Ste-Thérèse de Blainville et sa cléricature comme clerc notaire au bureau de feu Me Charles Bédard, notaire du village de St-Remi. Admis à l'exercice du notariat le 20 octobre 1886, il s'est fixé d'abord dans sa paroisse natale, où il remplit les offices de secrétaire-trésorier de la corporation municipale et scolaire pendant de nombreuses années. En 1915, il vint pratiquer sa profession à St-Remi de Napierville. A l'automne de 1936, un groupe de confrères du district d'Iberville se réunissait chez lui à St-Remi, pour fêter son cinquantenaire d'admission à la pratique du notariat, et en mai 1937, ses plus proches parents eurent le plaisir de fêter ses noces d'argent.

Me Coupal avait fait partie de la Chambre des Notaires de la province de Québec. Ses loisirs lui ont fourni

l'occasion de publier, vers 1900, un formulaire du Code Municipal.

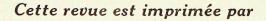
Membre des Sociétés Historiques, d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, Me Coupal s'était employé, durant ses loisirs, à constituer un musée de choses et objets du terroir.

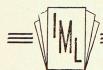
Lui survivent, sa femme, née Bédard (Caroline), fille de feu Me Charles Bédard; deux fils, Pacôme-G. Coupal, notaire de Saint-Remi de Napierville, et Isidore Coupal, notaire de Montréal, et une fille, Antoinette Coupal (Mme Louis Martin), ainsi que sept petits enfants, Guy Coupal, Claude Coupal, Mireille Coupal, Monique Coupal, Yves Coupal, Lucie Martin et Jean Martin.

+

M. ILDAS CAISSE, notaire, est décédé mardi le 18 janvier, chez lui, 5281 rue DeCelles, à l'âge de 46 ans. Le défunt était né à Saint-Paul de Joliette et avait fait ses études à l'école de L'Assomption et à l'université Laval de Montréal. En 1914, il était admis à la pratique du notariat, profession qu'il exerça pendant 24 ans à Montréal. La même année, il épousait Mlle Antoinette Blanchard.

Lui survivent: sa femme, deux frères, MM. Adélard et Hermas Caisse; deux sœurs, Mmes Eugène Joly (Armandine) et Joseph Jacques (Démerise); ses beaux parents, M. et Mme J. H. Blanchard, de Montréal; ses beaux frères, le Dr C. R. Beaudoin, Alcide Desjardins, Alfred Nadeau, Edmond Lamarche, Eugène Joly, Joseph Jacques ainsi que plusieurs neveux et nièces.





IMPRIMERIE MODÈLE LIMITÉE

1206 est, rue CRAIG Edifice "LAURENTIAN"

- IMPRIMEUR
- • E D I T E U R
- REGLEURRELIEUR

Téléphone: AMherst 2152*

EMILE THISDALE

Vêtements et Articles pour Hommes

335 EST, RUE STE-CATHERINE

NOTRE BEURRE

Sa QUALITÉ a fait sa RENOMMÉE



Pour vos . . .

DESSINS et CLICHÉS

Téléphonez MArquette 4549

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE
282 OUEST, RUE ONTARIO, près Bleury, — MONTREAL.



Secrétariat de la Province de Québec

FONDÉE EN 1873

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

DE MONTREAL

TRAVAUX PUBLICS
INDUSTRIE

Toutes les branches du GENIE

1430, RUE SAINT-DENIS . MONTREAL

Téléphones :

Administration — LAncaster 9207 Laboratoire Provincial des Mines — LAncaster 7880

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Honorable ALBINY PAQUETTE, Ministre

Principaux Cours:

Mathématiques Chimie Dessin Electricité Minéralogie Arpentage Mines Machines Thermiques Constructions Civiles Génie Sanitaire Résistance des Matériaux Physique Descriptive Mécanique Hydraulique Géologie Economie Industrielle Métallurgie Voirie Ponts Chimie Industrielle Finances Laboratoires de Recherches

JEAN BRUCHESI, Sous-Ministre

et d'Essais

Ministère du Secrétariat de la Province

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Secrétariat de la Province subventionne, chaque année, l'Instruction Publique à tous les degrés. Outre les allocations qu'il donne aux universités et aux collèges classiques, il contribue au maintien de l'enseignement primaire dans les villes et dans les campagnes.

Le Conseil de l'Instruction Publique, formé en nombre égal des évêques de la Province de Québec et de laïques, s'occupe spécialement des programmes d'études, et il dirige l'enseignement primaire. Le Secrétariat de la Province voit à la réalisation des projets adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique, et à l'administration en général.

Jusqu'à septembre dernier, plus de la moitié de nos institutrices rurales recevaient un traitement dérisoire. Désirant mettre fin à cette situation humiliante pour la Province, le Secrétariat a augmenté considérablement le fonds des écoles publiques. L'on peut dire, sans crainte, qu'à l'heure actuelle, 90% des institutrices reçoivent au moins trois cents dollars par année.

Le Secrétariat de la Province tient à ce que l'instruction soit répandue dans toutes les régions de la province. C'est ainsi que les progrès de la colonisation, dans l'Abitibi et le Témiscamingue, ont rendu nécessaire l'érection d'au moins deux cents écoles.

JEAN BRUCHESI,
Sous-ministre.

HONORABLE ALBINY PAQUETTE,
Ministre.

Université de Montréal

Pour tous renseignements, s'adresser au

Secrétariat Général

1265, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — AGRICULTURE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE — OPTOMÉTRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE — ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE — DESSIN — ART MÉNAGER — TOURISME — ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

